

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Mai - Mei 2015

255



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 350 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays, il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités : conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue *UCCLENSIA* qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs :

Jean Marie Pierrard (président honoraire)
Patrick Ameeuw (président)
Louis Vannieuwenborgh (vice-président)
Brigitte Liesnard - Ameeuw (secrétaire),
Pierre Goblet (trésorier),
André Buyse, Léo Camerlynck, Eric de Crayencour,
Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,
Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman.

Mise en page d'*Ucclesia* : André Vital

Siège social :

rue du Repos, 79
1180 Bruxelles
téléphone : 02 374 60 80

courriel : patrick.ameeuw@skynet.be
site internet (provisoire) : dev.ucclensia.net

N° d'entreprise 410.803.908
N° de compte bancaire : 000-0062207-30
IBAN : BE15 0000 0622 0730

Montant des cotisations :

Membre ordinaire	10 €
Membre étudiant	5 €
Membre protecteur	15 € (minimum)

Prix au numéro de la revue *Ucclesia* : 3 €

UCCLENSIA

Mai 2015 - n° 255

Mei 2015 - nr 255

Sommaire - Inhoud



Le docteur Marcel Detry aux côtés d'Edith Cavell <i>Philippe-Edgar Detry</i>	2
L'immeuble sis au 185, avenue Coghén - Étude architecturale <i>Marcel Erken</i>	13
La consécration de la première église paroissiale Saint-Job (1836) - Addenda <i>Eric de Crayencour</i>	30
Ik Dien, Zei de Politieman (22) <i>Fritz Franz Couturier</i>	33
La vie du Cercle	35
Nouvelles brèves	36

En couverture : *Le Comité de l'Association Générale des Etudiants de l'ULB dans la cour du "Diable au Corps",
année scolaire 1904-1905 (voir l'article sur le docteur Detry).*

En couverture arrière : *Le hameau de Verrewinkel en 1970 (lire "Nous avons lu" dans "Vie du Cercle")*

Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie - Bruxelles, Services de l'Education permanente
et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale
et de la commune d'Uccle



Le docteur Marcel Detry aux côtés d'Edith Cavell

Philippe-Edgar Detry

*Je crois qu'il y a des résistances honnêtes
et des rébellions légitimes
Alexis de Tocqueville*

Nous publions ci-après les pages de M. Philippe-Edgar Detry consacrées au docteur Marcel Detry. Ce dernier appartient à la branche de René-François Detry, fondateur de la Loterie coloniale, société devenue la Loterie Nationale où l'auteur de l'article est directeur du mécénat. Ce dernier termine une étude familiale sur *Cinq siècles d'histoire de la famille namuroise DETRY, autrefois de Try* qui sortira de presse fin de cette année. Nous le remercions d'avoir pensé à notre revue pour publier ces bonnes feuilles.

Marcel-Victor-Léopold-G. DETRY, docteur en médecine avec Distinction de l'Université Libre de Bruxelles, chirurgien formé dans des hôpitaux à Bruxelles, Berne (Suisse) et Paris (France), chirurgien des hôpitaux de Bruxelles et de la polyclinique de Charleroi (1907-1910) puis 1er chirurgien adjoint à l'Hôpital de Saint-Gilles (1910-1911), 1er chirurgien adjoint (1912-1919) puis chirurgien chef de service de l'hôpital de Jumet (1919-1938) et directeur du Sanatorium, chirurgien (à partir de 1939) pour divers hôpitaux à Bruxelles dont la clinique de la Croix-Rouge, l'Institut Edith Cavell et l'Institut Longchamp, résistant 1914-1918 collaborant comme chirurgien avec Edith Cavell, membre de l'Ordre des Médecins dès sa fondation en 1942, trésorier et porte-drapeau du

Comité de l'Association Générale des Etudiants libéraux (section de l'Université Libre de Bruxelles (1903-1904)), secrétaire du « Cercle des Éclaireurs du denier des Ecoles » placé sous la présidence du Ministre Devèze, officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de la Couronne, Croix de 1ère classe de la Croix-Rouge, né à Gilly le 17 novembre 1879, décédé à Uccle le 29 septembre 1972, épouse à Tournai le 10 septembre 1907 Blanche-M.-Joséphine DULLIER(1), née à Ransart le 5 avril 1878, décédée à Forest le 26 mars 1960, fille d'Herman, négociant et administrateur de sociétés(2), et de Céline-M.-Désirée Stassart.

Une famille d'origine namuroise

Marcel Detry appartient à une famille qui plonge ses origines dès le XVIe siècle, et sans doute bien avant encore, dans le sol Namurois, et ses membres, inhumés dans leur église paroissiale, sont essentiellement censiers, parfois propriétaires, de grandes fermes. Lettrés dès l'origine et certains universitaires au XVIIIe siècle, bourgeois de Namur pendant cinq générations jusqu'à la disparition de cette institution, nombre d'entre eux sont échevins ou maires au fil du temps. Leurs alliances se nouent dans des milieux identiques et des descendants sont présents en Belgique et en France alors qu'une branche importante est établie depuis la fin du XIXe en Argentine où ils possèdent le « Palais des Lions » dans la capitale argentine et où un quartier de Moron, près de Buenos-Aires, porte le nom de "Detry". Certaines descendance féminines mènent à des familles ou des personnages clés de la société belge et une gé-

néalogie bientôt disponible établit en détails ces jeux d'alliances(3).

Si on connaît de cette famille les personnalités de René-François Detry (1881-1945), président-fondateur de la Loterie Coloniale (4), devenue Loterie Nationale, et Arsène Detry (1897-1980) (5), artiste-peintre ami de Magritte et Delvaux, le docteur Detry est aussi le cousin germain de Valère Detry (1873-1953), chef de division à l'Union commerciale des Glaceries, commanditaire en 1923, au Dieweg 48 à Uccle, d'une villa à l'architecte reconnu Albert Huvenne, mais encore de Gaston Detry (1877-1947) (6), rentier dans une jolie villa aujourd'hui disparue sise 314, avenue de Messidor face au parc Brugmann, de

Nestor Detry (1877-1936), rentier dans une villa subsistante au 155, avenue Longchamp, aujourd'hui Winston Churchill et faisant le coin avec la rue Edith Cavell (7), et de Julia Detry (1874-1957) épouse du professeur Pierre Rubay (8), docteur en médecine vétérinaire, recteur de l'École de médecine vétérinaire de Cureghem, membre de l'Académie Royale de Médecine, résidant au 141 avenue Molière.

Une vocation précoce inspirée du modèle paternel

Fils d'un médecin particulièrement dévoué à sa clientèle, dans la région difficile de Gilly, Marcel Detry a très tôt cette vocation de vouloir « soigner ». À cette



Le Comité de l'Association Générale des Etudiants de l'ULB dans la cour du « Diable au Corps », rue aux Choux, à Bruxelles. De gauche à droite : assis : Fernand Marzorati, Marcel Detry (Médecine), Walter Van De Walle, Maurice Peynaert (Droit-Notariat), Jules Janson (Droit). Debout : Léon Lepage (Droit), Albert Dumont (Polytechnique), André Bomrichou (Pharmacie), Fernand Cuvelier (Droit), Jules Reyers et Guillaume Verheven (Polytechnique). Photo année scolaire 1904-1905. (Collections Archives et Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles, 2Y263.)

époque, les études de médecine comportent huit années. Inscrit en première Sciences préparatoires à la médecine à l'Université Libre de Bruxelles au cours de l'année 1899-1899, il en réalise une seconde l'année suivante. Trois candidatures couvrent les années scolaires de 1900 à 1903 suivies de trois années de doctorat de 1903 à 1906, cette dernière année au cours de laquelle il est diplômé avec distinction en octobre (9). Son diplôme de « *docteur en médecine, chirurgie et accouchement* » est entériné par la Commission d'entérinement le 28 décembre 1906 et visé par la Commission médicale provinciale de Bruxelles le 13 novembre 1907.



Marcel Detry (1879-1972), chirurgien.

Comme son cousin René-François Detry, fondateur de la Loterie Coloniale, il s'investit dans la vie estudiantine comme porte-drapeau et trésorier de l'Association générale des Étudiants libéraux de l'Université Libre de Bruxelles, alors placée sous la présidence d'Albert Devèze (10), et qui accueille lors de ses assemblées des hôtes prestigieux comme Sarah Bernhardt. L'Almanach de l'Université de Gand évoque en 1905 la section de Bruxelles de l'Association générale des Étudiants libéraux et reproduit une amusante caricature de Marcel De-

try (11). Une belle photo représentant le Comité de l'Association Générale des Étudiants libéraux de l'ULB dans la cour du « *Diable au corps* », rue aux Choux à Bruxelles, montre aussi les membres qui le composent : Marcel Detry et Fernand Marzorati en Médecine, Walter Van de Walle, Léon Depage, Jules Janson, Fernand Cuvelier et Maurice Peynaert en Droit et Notariat, Albert Dumont, Jules Reyers, Guillaume Verheven en Polytechnique, et André Bomrichou en Pharmacie (12).

La réussite universitaire de notre jeune médecin mérite d'être fêtée... Surtout quand ce sont les étudiants de l'Université de Bruxelles qui en ont décidé. Membre tout au long de ses études du groupe estudiantin « *Les Gastronomes facétieux* », Marcel Detry est l'invité de ses anciens amis de bamboche et, si ce n'est le style ou quelques mots usités, la narration de cette soirée arrosée, ne nous éloigne guère de celle d'un étudiant d'aujourd'hui : « *Les Gastronomes selon les prescriptions des statuts se sont trouvés ponctuellement réunis tous les vendredis soir à un souper intime. Ce qu'ils firent ? Ils mangèrent gastronomiquement, et facétieusement. Pour le reste, demandez-le à Voltaire qui vous répondra : « Le souper fait, on digère, on raisonne, on conte, on rit, on médite du prochain ».* Mais les « *Gastronomes facétieux* » veulent clôturer le premier semestre de l'année académique 1906-1907 en offrant un banquet d'adieu au facétieux Detry qui vient de terminer ses études. La fête s'ouvrit par une conférence du facétieux Léonce Reynaert qui nous entretint du célèbre « *dîner de la soupe à l'oignon* » (13).

*Le jeune conférencier nous conta spirituellement comment, sous la Restauration, vingt jeunes littérateurs prenant pour devise « L'oignon fait la force » jurèrent de se réunir hebdomadairement autour d'une soupe à l'oignon jusqu'à ce qu'ils furent entrés tous les vingt à l'Académie, et comment petit à petit chacun de ces conjurés gastronomiques franchit le Pont des Arts et siégea sous la Coupole. Puis la conférence terminée, on remit solennellement au docteur Marcel Detry qui s'appretait à quitter le pays, une copie du célèbre tableau de Jean Miel (14), « *La dinée des voyageurs**

». Copie faite par Léon Dumont, expressément envoyé au Louvre afin de reproduire cette célèbre toile. Après quoi, on festoya ». La soirée, où le vin coule à flot, se poursuit dans cette atmosphère sans doute un peu particulière, d'une page qui se tourne, celle d'une certaine insouciance d'étudiant qui entre de plain-pied dans la vie adulte avec les responsabilités qui l'accompagnent. Mais l'heure est encore à la fête et lorsqu'on se quitte, l'aube pointe : « *Au café, des hymnes bachiques succèdent aux chœurs pantagruéliques, et s'en retournant chez soi, bien avant dans la nuit, chacun chantait encore tout haut, au mépris du règlement communal interdisant le tapage nocturne, ce refrain gastronomique facétieux d'Hégésippe Moreau (15) :*

*A tout prix, il faut que je mange
Rien ne saurait m'en empêcher
Que le bon Dieu m'envoie un ange
Je le plume pour l'embrocher » (16).*

Médecin et résistant aux côtés d'Edith Cavell

Exempté de service militaire « *par un tirage au sort favorable* », Marcel est admis comme élève stagiaire par le Conseil communal de Bruxelles qui approuve les nominations faites par le Conseil général des Hospices dans le service médical des hôpitaux (17) ; il occupe ensuite pendant quatre ans, de 1907 à 1910, les fonctions de chirurgien adjoint des hôpitaux de Bruxelles. Par décision du Conseil des Hospices de la commune de Saint-Gilles à Bruxelles, il est attaché fin de l'année 1910 à son Hôpital où il assure pendant une bonne année les fonctions d'adjoint puis de chirurgien avec les docteurs Fontaine et Docquier, puis est désigné en 1912 comme chirurgien en chef de l'Hôpital de Jumet. Cela lui donne l'occasion de renouer avec le Hainaut, province de son enfance (18). Entre-temps, il épouse en 1907 Blanche Dullier, appartenant à une ancienne famille industrielle de Ransart et dont la grand-mère paternelle est une Delhaize, scellant les intérêts familiaux de cette branche Detry à cette grande lignée de l'industrie alimentaire. Leur mariage se fait en présence de Georges Detry, 24 ans, agent de change à Gilly,

frère de l'époux, de Jules Detry, 61 ans, ingénieur, chevalier de l'ordre de Léopold, à Bruxelles, oncle de l'époux, de René Dullier, 27 ans, négociant à Tournai, frère de l'épouse ainsi que de Louis Demars, 35 ans, avocat à Tournai, beau-frère de l'épouse. Leurs conventions de mariage sont pas-



Mme Marcel Detry, née Blanche Dullier (1878-1960).

sées devant le notaire Lambert à Tournai le 29 août 1907 et les jeunes mariés emploient non moins de sept domestiques à leur service qui, en guise de cadeau de mariage, leur offrent leur photographie commune faite pour l'occasion. Désigné en 1912 comme chirurgien en chef de l'Hôpital de Jumet,

Marcel Detry renoue avec le Hainaut, province de son enfance. Il décide toutefois de demeurer à Bruxelles, au 68 avenue Brugmann alors dans une maison en location, et pendant plus d'un quart de siècle, il effectue le trajet qui sépare les deux villes, en voiture évidemment, à l'exception de périodes durant la première Guerre mondiale où la réquisition des automobiles par les Allemands le contraint à enfourcher un vélo.

L'hôpital sanatorium de Jumet est neuf en 1912, et enorgueillit la ville. Implanté sur trois hectares sur « *les hauteurs du Mont du Berger à proximité du château d'eau, l'endroit est des plus pittoresques et on y jouit du splendide panorama formé par les communes de Gosselies, Courcelles et Trazegnies* ». La direction est alors confiée au docteur Hannecart qui était chef de service à l'hôpital de Saint-Gilles et dont Marcel Detry est l'adjoint direct. Le staff de Jumet est composé en outre de sept autres médecins spécialisés. La presse qui relate l'inauguration précise qu'outre le corps médical, « *cinq infirmières laïques (garde-malades) venant de l'école de « La Source », de Lausanne (Suisse) seront attachées à l'établissement (...). Miss Cavell, directrice de l'Ecole Belge d'infirmières diplômées de Bruxelles dont le concours et les conseils furent si précieux à l'œuvre que l'on installe aujourd'hui est également présente (...)* » de même que toute la direction dont Marcel Detry, et le personnel de l'hôpital. Les lieux sont du dernier cri et l'ensemble construit dans « *des jardins qui sont l'œuvre des ingénieurs Michiels frères, de Montaigu. On y rencontre toutes les essences du pays et de l'étranger que notre climat permet de conserver. Les pelouses décorées de corbeilles de fleurs sont magnifiques* ». Se trouvent alors à la fois l'hôpital doté « *de salles d'opération et de stérilisation munies toutes deux des instruments les plus perfectionnés connus à ce jour, pharmacie, laboratoire, bureaux, salles d'attentes et de malades, parquetées en chêne, vastes, à coins arrondis, plafond cintré, bien éclairée par de larges fenêtres, abritées contre les ardeurs du soleil par des persiennes hollandaises (...). Les salles de bain lavatory sont construites d'après les derniers perfectionnements (...)* ». Mais encore une conciergerie, un dispensaire pour les consul-

tations gratuites, et un sanatorium « *dont toutes les chambres, excessivement propres, sont à un lit et les meubles sont en fer laqué blanc, ce qui rend leur désinfection facile* ». Les patients s'y succèdent alors et la presse y fait parfois écho comme en 1913 lors d'un accident dont la victime est opérée par le docteur Detry ou plus tard en 1920, où suite à un accident de tram à Lodelinsart, il est précisé que « *Mademoiselle Jacquet, la victime de l'accident que nous avons relaté hier, a subi hier après-midi l'opération du trépan effectuée avec succès par Monsieur le docteur Detry* » (9).

En juin 1913 a lieu l'inauguration d'une plaine de jeux à Uccle-Calevoet à l'initiative du *Cercle des Eclaireurs du denier des Ecoles*, dont Marcel Detry est secrétaire. La plaine de deux hectares qui voisine avec des champs d'avoine et de froment a pour but d'offrir aux enfants bruxellois défavorisés à la fois un espace d'air pur « *car les réservoirs d'air manquent de plus en plus* » écrit-on dans la presse, mais aussi proposer un lieu « *qui offre les moyens de s'étirer, de pratiquer des exercices physiques indispensables à l'organisme* » (...). Quoique peu distant de la « *Grande chaussée d'Uccle, la plaine offre toutes les commodités agrestes, tous les charmes campagnards, et un vent large et frais souffle, qui vivifie (...). La plaine est constituée en une sorte d'amphithéâtre : elle comprend une piste pour courses pédestres et pour exercices de gymnastique, puis trois terrains superposés. Les deux premiers sont destinés à des mouvements d'ensemble et au jeu de tennis, le troisième est le domaine exclusif des tout petits* ». Le jour de l'inauguration, des tramways bondés déversent les passagers qui rejoignent le nouveau complexe, qui est situé rue Egide Van Ophem. Des milliers de visiteurs sont présents « *et les écoles de Bruxelles arrivent avec leurs étendards respectifs et c'est un coup d'œil ravissant celui de cette campagne, en ce moment ensoleillée, où claquent au vent des légions de drapeaux aux couleurs nationales et locales* » (20).

En avril 1914, alors que la Paix règne encore sur la Belgique et qu'en ce mois, le jeune médecin a la douleur de perdre son père médecin comme

lui, Marcel Detry acquiert en vente publique le 1er avril, pour la somme de cent mille francs, une belle et grande demeure avec dépendances construite le long de l'avenue Brugmann au numéro 116 ; la propriété qui est à la fois cadastrée sous la commune de Forest et sous celle d'Ixelles, s'étend sur près de 9 ares et dispose d'une entrée carrossable rue de la Culture devenue entretemps rue Franz Merjay. Cette demeure, a été construite



Marie-Louise Detry (1911-2005), fille unique du docteur Detry : en infirmière en 1919, alors âgée de 8 ans. Bon sang ne saurait mentir...

ite au cours des années 1874 et 1875 comme un cartouche sur la façade le rappelle, sur les plans de l'architecte Jan-Hendrik dit Jean-Henri Van Sluyters dont la vie et la descendance ne sont pas banales (21). L'origine de la propriété remonte à Georges Brugmann (22) dont on connaît le

rôle joué dans le développement du quartier, et la vente contraint les acquéreurs à s'interdire « d'installer dans le bien vendu des établissements d'instruction pour jeunes gens, toute usine ou atelier incommode, débits de boissons, magasins à bières ou houille, et en général tout établissement de nature à déprécier les propriétés voisines ». De même, ils sont tenus à acquérir en plus du prix de vente, et pour un montant de sept cents francs, « les glaces du salon, de la salle-à-manger, de la véranda et du boudoir, du foyer de la salle-à-manger et de celui du boudoir ». Cette maison sert à Marcel Detry et son épouse de résidence principale plus d'un demi-siècle (23).

Collaborateur occasionnel d'Antoine Depage (24), Marcel Detry s'installe peu après la déclaration de guerre dans la demeure qu'il vient d'acheter et dont les jardins communiquent avec les trois maisons qu'Edith Cavell (25) transforme, rue de la Culture, en hôpital de la Résistance. Un écrivain anglais, Rowland Ryder (26) relayé ensuite par d'autres, a l'occasion du vivant de Marcel Detry de recueillir les souvenirs de cette époque où il prend des risques importants, et de les publier par la suite. L'auteur signale « la maison du Docteur Detry avenue Brugmann se trouvait à deux pas de la clinique d'Edith Cavell ; les jardins étaient contigus et depuis sa maison, le docteur pouvait entendre les soldats britanniques chanter. Il avait averti Cavell du risque qu'elle courait et a dit qu'elle était devenue nerveuse et préoccupée au bloc opératoire (...). (...) Après la bataille de Charleroi, le 23 août, les hôpitaux de la région étaient remplis de blessés, et à l'hôpital de Jumet, un peu au nord de Charleroi, qui avait été ouvert en 1912 sous l'égide de la clinique de Bruxelles, se trouvaient de nombreux blessés français et quelques blessés allemands. Le Docteur Marcel Detry, l'un des plus brillants chirurgiens de la clinique, se rendait à cet hôpital deux fois par semaine ; il faisait cela depuis au moins deux ans, et y avait souvent été assisté au bloc opératoire par Sœur White, qui faisait le trajet depuis Bruxelles avec lui. Sa maison, au 116 avenue Brugmann, était à un jet de pierre de la clinique, leurs arrière-jardins respectifs étant presque contigus. L'un des patients du Docteur

Detry à Jumet, un soldat français qui s'était battu à Charleroi et récupérait de ses blessures, s'était résolu à prendre la fuite. Il avait discuté de cette question avec le Docteur Detry, qui en avait ensuite parlé à Edith Cavell, laquelle avait accepté de le recevoir. Marcel Detry organisa pour lui le voyage pour Bruxelles via le moyen de transport classique pour l'époque, une voiture à cheval, avec correspondance à Nivelles ; habillé en civil, le soldat français parvint à se mêler avec les passagers officiels et atteignit la clinique. Il y séjourna un jour ou deux, jusqu'à ce qu'Edith Cavell lui trouvât un guide pour passer la frontière hollandaise. Les dix soldats du Docteur Detry, "une dizaine", pour citer sa propre expression, furent envoyés individuellement de Jumet vers Bruxelles et ensuite, quand le sort le permettait, vers les Pays-Bas, à intervalles d'environ une semaine, jusqu'à la fin du mois de janvier 1915 ».

L'auteur explique aussi qu'on laissait les soldats cachés à la clinique aller et venir : même si Edith Cavell était un peu réticente, elle ne voulait pas qu'ils soient traités comme des prisonniers. Mais cela a donné lieu à un incident où une dizaine de jeunes Irlandais ont trop bu et se sont mis à chanter en anglais au milieu de la rue de la Culture, où étaient stationnés des officiers allemands... L'écrivain ajoute : « (...) Elisabeth Wilkins ne se rappelle que d'une seule occasion, probablement celle-là, où les choses sont devenues ingérables ; mais il y eut de nombreux autres cas de chahut. Le Docteur Marcel Detry se rappelle que de l'arrière de sa maison, il a entendu en une demi-douzaine d'occasions des interprétations extrêmement tapageuses de "Tipperary", un air de music-hall de l'époque, et d'autres chansons à succès. Georges Hostelet (27), secrétaire privé de l'industriel Ernest Solvay, qui avait donné à l'organisation Cavell un considérable appui financier, et qui visitait souvent la clinique, constata le même type d'imprudences, entendant des cris et des rires dans l'hôpital en plusieurs occasions (...). Le Docteur Detry et Georges Hostelet avertirent tous deux Edith Cavell des risques qu'elle courait : elle leur répondit ce qu'elle avait répondu à Harry Beaumont : "que les soldats n'étaient pas des prisonniers" (...) ».

Plus tard, entre mai et août 1915, l'étau se resserre et l'auteur relève : « (...) L'immense tension ressentie à cette époque par les membres dirigeants de l'organisation est difficile à imaginer. Le Docteur Marcel Detry a dit comme Edith Cavell était devenue nerveuse au bloc opératoire, son air tendu et préoccupé, son habitude de tirer les rideaux pour jeter un regard à la rue, comme elle sursautait au moindre bruit inhabituel ». On comprend son stress, car c'est à cette époque que le réseau dans lequel se trouve Edith Cavell et qui comprend notamment la Princesse de Croÿ, Louise de Bettignies, la comtesse Jeanne de Belleville, tombe. Le 5 août, l'admirable infirmière, coupable de « trahison » envers les Allemands pour avoir permis l'évasion de centaines de soldats alliés de la Belgique, est arrêtée et s'effondre sous les balles de l'occupant le 12 octobre en ayant refusé, comme la triste tradition le propose, qu'on lui bande les yeux. Pour Marcel Detry, dont Miss Cavell était devenue l'amie de la famille, ce sont des moments terribles que le temps n'efface jamais. La guerre finie, le médecin idéaliste qu'il est à l'image de son père, épris de liberté, reçoit la Croix de 1ère classe de la Croix-Rouge de Belgique pour « services rendus pendant la guerre 1914-1918 », et il n'est pas de doute possible que cette reconnaissance, il la dédie alors à cette infirmière exceptionnelle qu'il a eu le privilège de côtoyer, elle qui a sauvé des vies, lui qui, régulièrement, donne la vie. Un demi-siècle plus tard, lorsque son interview a lieu, son émotion est encore palpable.

La vie reprend malgré tout

Mais la vie reprend son cours, malgré les souffrances, malgré les émois, malgré les manques. Marcel Detry poursuit ses fonctions à responsabilités à l'hôpital de Jumet où en 1919 il occupe en tout cas déjà la position de chirurgien en chef ; c'est avec cette mention qu'il fait paraître dans la presse des annonces sous la dénomination « *d'Institut chirurgical du Docteur M. DETRY, quai au Grains, 1 à Charleroi* ». C'est l'adresse de la Polyclinique mais il semble que le cabinet qu'il y avait se soit forte-

ment agrandi au point d'être considéré comme une clinique privée au sein d'un plus vaste ensemble. Il occupe néanmoins toujours ses fonctions à Jumet dont il dirige en plus le sanatorium 28, lorsque sa fille unique, Marie-Louise, se fiance puis se marie le 3 août 1936 avec Jean Dewaet, ingénieur alors lieutenant dans l'armée belge, de deux ans son aîné ; il est le fils d'un brillant lieutenant général dont la conduite exemplaire lors de la première Guerre a marqué les troupes. *L'Indépendance belge* relate tout en longueur l'événement et reproduit une belle photo des mariés. Il est précisé que « *lundi a été célébré au milieu d'une nombreuse assistance le mariage de Mademoiselle Marie-Louise Detry avec le lieutenant Jean Dewaet. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Notre-Dame de l'Annonciation par Monseigneur Dugardyn, prélat domestique de S.S. Le Pape, aumônier en chef de l'Armée belge (...). La mariée portait une élégante toilette de crêpe mat (...)* ». Le cortège comporte une petite vingtaine de couples parmi lesquels figure un ami proche de Marcel Detry, Max Suetens (29). Le journaliste reporter poursuit « *après la cérémonie religieuse, Madame Marcel Detry a reçu de nombreux amis qui sont venus féliciter le jeune couple. Un déjeuner réunit ensuite autour des personnes du cortège, de nombreux invités dont le lieutenant général Denis, ministre de la Défense Nationale, et Madame Denis, les notaires du Mortier et Pinchart, M. et Mme Albert L. Courouble, Mme Charles Lhoest, le lieutenant général Carbonnelle, Mme Jules Vieujant etc. Les jeunes mariés sont partis pour le Pays de Galle et l'Ecosse* » (30).

Si cette union est particulièrement heureuse et durable, l'époque est à nouveau trouble, la crise économique est profonde et à la naissance de Francis, premier fils du couple, font bientôt suite des rumeurs puis la déclaration de guerre. Le cauchemar recommence. Marcel Detry qui a quitté Jumet depuis 1938, opère dans divers hôpitaux bruxellois dont celui qui porte le nom de son amie Edith Cavell ; il précise lors de son inscription en 1942 à la toute nouvelle Chambre des médecins « *qu'entre mai et septembre 1940, n'ayant pas été désigné à une fonction à Bruxelles, je suis passé en*

France avec une colonne de la Croix-Rouge dans l'intention de créer une ambulance. Les événements s'étant précipités, la chose n'ayant pu se faire, je suis rentré à Bruxelles ».

À nouveau sous le joug de l'occupant

Malgré son âge, il a 61 ans en 1940, et ses inquiétudes pour son gendre membre de l'Armée secrète, Marcel Detry continue intensément son activité de médecin. A la question que lui pose la Chambre des médecins, « *quel est votre rayon d'activité habituel ?* », il répond sans hésitation : « *Partout où l'on m'appelle* ». Et c'est avec la rage au cœur, à l'âme et à l'esprit qu'il déclare « *ne pas tomber sous l'application des ordonnances du 28 octobre 1940 décrétée par le commandant militaire pour la Belgique, et relative aux Juifs* ». Son papier à lettre d'époque nous précise qu'il reçoit à domicile « *les mardi, jeudi et samedi de 14h à 15h* ». Le nombre de voitures mises à la disposition des médecins est limité par l'Autorité allemande et Marcel n'a pas manqué de s'en plaindre à la Chambre des médecins. Le 20 février 1944, il s'adresse au docteur Dossin, responsable de la Chambre pour le remercier d'être intervenu en sa faveur : « *Très honoré Confrère, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre par laquelle vous me faisiez part que ma demande de renouvellement de mon permis de circulation en auto avait reçu un avis favorable. Je vous en remercie et vous prie d'agréer, très Honoré Confrère, l'expression de mes sentiments distingués* ».

En avril, c'est le gaz qui fait défaut, et là aussi il s'en ouvre au président précisant : « *je viens porter à votre connaissance que depuis quelque temps et surtout ces derniers jours, il devient impossible pour les médecins faisant usage de l'automobile de se ravitailler en gaz. En effet, notre carte de priorité blanche n'a plus de valeur en présence de cartes bleues qui ont la priorité sur nous. Les porteurs de ces cartes ayant augmenté considérablement en nombre, il n'est plus guère possible pour nous d'arriver à être servi. Ayant une carte pour le poste de Ropsy-Chaudron, j'ai dû attendre quatre heures pour pouvoir faire ma charge de gaz* ». Si le responsable de la Chambre

lui répond « *bien connaître la situation catastrophique que vous me dépeignez et mon intention d'y remédier d'urgence* », le problème n'a pas dû se régler car la petite fille de Marcel Detry, May Dewaet se souvient parfaitement qu'une pompe à essence sur roulette, alimentée par les... Établissements Delhaize a été installée dans le jardin de la maison de son grand-père pour lui permettre de satisfaire sa consommation.



La maison de Marcel Detry, au 116 de l'avenue Brugmann.

Et les contraintes se poursuivent puisque ayant récupéré son permis en février, il lui est retiré en août avec le devoir de partager un véhicule avec un autre médecin. Cette situation ne lui convient pas du tout et Marcel reprend sa plume pour s'adresser à la Chambre le 21 août : « *J'ai appris*

que vous étiez le seul qualifié pour délivrer le permis de circulation en auto pour les médecins. En conséquence, vous m'obligeriez en voulant bien me faire connaître les raisons pour lesquelles j'ai été éliminé. Je me trouvais en effet dans toutes les conditions requises pour l'obtention de ce permis. Âgé de 64 ans, souffrant d'une sciatique, chirurgien gynécologue, je ne fais pas de clientèle de quartier. Ma clientèle est très dispersée dans l'agglomération bruxelloise et dans les environs dans la partie wallonne. De plus

je faisais équipe avec un autre confrère. Dans les circonstances actuelles où les moyens de déplacement deviennent de plus en plus difficiles, les malades atteints d'affections chirurgicales viennent difficilement chez le médecin d'où des déplacements plus nombreux pour ces derniers. De plus, les hôpitaux étant de plus en plus encombrés, on est amené à devoir opérer certains cas à domicile. Pour toutes ces raisons, l'usage de l'automobile m'était tout à fait indispensable et sa suppression me met dans un grand embarras. Ne pourriez-vous trouver une solution pour me rendre un permis pour ma voiture ? Faire équipe avec le docteur Moiny comme vous le proposez n'est pas possible pour moi et je ne vois pas pourquoi sa voiture aurait priorité sur la mienne (...) ».

Dès le lendemain, Marcel reçoit une réponse qui ne le satisfait en rien :

« (...) *En ce qui concerne votre permis de circulation, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que tout d'abord l'Autorité allemande a refusé catégoriquement de laisser l'usage d'une voiture automobile à tout médecin isolé.*

Nous avons été obligés de faire faire des équipes. Dans le cas qui vous concerne, le docteur Moiny a eu la préférence parce qu'il paye une cotisation double de la vôtre. Ainsi que je l'ai dit dans le Bulletin, nous devons estimer que tout médecin qui paye de grosses cotisations a, du moins dans les villes, une clientèle plus considérable à desservir que

les autres. Vu le nombre très réduit des permis que nous avons obtenus et qui malgré tout a constitué un sursis puisqu'il était question de supprimer toutes les voitures, il est impossible de changer quoi que ce soit à la situation présente. J'estime qu'il y a lieu de vous entendre avec le docteur Moïny pour que vous puissiez disposer de sa voiture un jour sur deux (...)

» Pas de choix possible donc et l'obligation de s'arranger bien que les clientèles des deux médecins soient fort différentes.

Marcel Detry continue son activité au-delà de la seconde Guerre mondiale et connaît la joie d'être quatre fois grand-père même s'il a la tristesse de perdre l'un d'eux accidentellement. En 1960, son épouse décède après cinquante-trois ans de vie commune. Il reste encore cinq ans dans sa maison de l'avenue Brugmann, témoin de tant d'événements et la met en vente en 1965. Il s'installe alors en appartement et décède en 1972 dans sa nonante-troisième année, après une existence faite d'idéal, de combats pour la liberté et d'enthousiasme pour la vie.

*
* *

1 DULLIER : ancienne famille de Ransart remontant à Nicolas Doulier dont le fils Jean, décédé en 1693, est échevin du lieu. Cette famille donne des cloutiers et des maîtres maçons. J-F. Houtart, *Anciennes familles de Belgique*, Bruxelles, 2008, p. 378.

2 Par sa mère, Mme Célestin Dullier née Ursule Delhaize, Herman Dullier appartient à la famille Delhaize et à son instar, crée sous l'enseigne *Delhaize le Lion* de nombreuses épiceries dans le Tournaisis, et dans les Flandres, à Ypres, Courtrai, Deinze etc.

3 P.-E. Detry, *La famille namuroise Detry, autrefois de Try. Cinq siècles d'histoire*, Izegem, 2015 (à paraître). Voir aussi e.a. C. de Fossa, *Les Detry aux origines de la Loterie Nationale*, in *L'Eventail*, mai 2002, pp.42-45; J.-F. Houtart, *Anciennes familles de Belgique*, op.cit., p. 325.

4 Notice sur René-François Detry, in *Nouvelle Biographie Nationale*, Bruxelles, 1997.

5 Notice sur Arsène Detry, in *Nouvelle Biographie Nationale*, Bruxelles, 2015 (à paraître).

6 Gaston Detry, administrateur à la suite de son père de la Glacière d'Auvelais, épouse Hélène Huberty

et est le père du chanoine du Grand-Saint-Bernard Jules Detry (1905-1980), missionnaire-ethnologue, conférencier, aumônier de la Reine Marie-José. Notice sur le Chanoine Jules Detry, in *Nouvelle Biographie Nationale*, Bruxelles, 2014.

7 Cette jolie propriété, initialement dotée d'un parc avec écuries, garages, serre et un terrain de tennis pour une superficie de près de 38 ares, située à Uccle, est connue de la plupart pour avoir abrité l'EFAP, école supérieure privée. Nestor Detry acquiert cette demeure de Jean-Hubert Biermans-Lapôte, qui a fait fortune dans la fabrication de pâte à papier et lègue la somme considérable de 15 millions de francs or pour la construction à Paris, au travers d'une fondation portant son nom, d'une résidence universitaire toujours en fonctionnement, et qui abrite prioritairement des étudiants belges et luxembourgeois. Sur la Villa Detry avenue Longchamp, voir *Archives du Cadastre du Brabant (Uccle)*.

8 Académie Royale de Médecine de Belgique, *verbo* Rubay.

9 *Rôle des inscriptions de l'Université Libre de Bruxelles pendant la troisième période trentenaire 1894-1895-1923-1924* (*verbo* Detry)

10 Albert Devèze (1881-1959), avocat près la Cour d'Appel, futur ministre à trois reprises (Intérieur, Affaires économiques, Défense), premier Ministre, Ministre d'État, président du parti libéral, etc. E. Van Den Berghe, *Albert Devèze*, Bruxelles, 1935.

11 *Revue de l'Université de Bruxelles 1903-1904*, Bruxelles, 1904, p.80 ; voir caricature de Marcel Detry, in *Almanach de l'Université de Gand, section de Bruxelles de l'Association générale des étudiants libéraux*, Gand, 1905, pp. 220-221.

12 ULB, *Iconographie sous le n° 2Y2 63*.

13 L'histoire est véridique si ce n'est la fréquence des dîners qui est en fait trimestrielle. R. Kerviler, *Essai d'une Bibliographie raisonnée de l'Académie Française*, Genève, 1968, p. 97.

14 Jean Méel dit Miel (1599-1664), peintre et graveur à l'eau-forte d'origine belge. Cette œuvre est en effet bien connue. M. Huber et C. C. H. Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, Zurich (sic), 1801, t. V., p. 347 ; C-P. Landon, *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts*, t.10, Paris, 1825, p. 51.

15 Hégésippe Moreau (1810-1838), écrivain, poète et journaliste français mort prématurément, dont une rue du XVIII^e arrondissement à Paris porte le nom. G. Benoit-Guyod, *La vie maudite de Hégésippe Moreau*, Paris, 1945 ; O. Vignon, Hégésippe Moreau, sa vie, son œuvre, in *Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins*, t. 1 et 2, 1966.

- 16 *Almanach de l'Université de Gand*, Gand 1907, pp. 148-149, et Gand 1908 (*verbo* Detry).
- 17 *Bulletin communal de Bruxelles*, Bruxelles, 1907, p. 285.
- 18 *L'Indépendance belge*, 18 septembre 1910 ; AGR, *Archives de l'Ordre des Médecins pendant la deuxième Guerre mondiale, série des dossiers des médecins-membres de la Chambre francophone*.
- 19 *La Gazette de Charleroi*, 20 mai 1912, 13 février, 5 novembre 1913, 24 septembre 1920.
- 20 *La Dernière Heure*, 9 juin 1913.
- 21 Jan-Hendrik dit Jean-Henri Van Sluyters, né en Hollande en 1832, s'installe architecte à Paris dans le quartier à la mode du Parc Monceau et de l'Etoile. Sa clientèle est fortunée et titrée, notamment le comte de Riant et le baron van Zuylen van Nyevelt. Suite à la guerre franco-prussienne, il fuit la France pour la Hollande où la ruine l'attend. Il mène une vie nomade et l'un de ses enfants, une fille, naît à Bruxelles, à Saint-Gilles, en 1876. C'est donc juste avant cette naissance que la maison occupée par Marcel Detry est construite. Parmi les enfants de Jean-Henri Van Sluyters, le plus connu est Georges Van Sluyters dit de Feure (1868-1943), peintre, affichiste, designer du courant Art nouveau, chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur etc. I. Millman, *Georges de Feure, maître du Symbolisme et de l'Art nouveau*, Paris, 1992, pp. 10-11.
- 22 Georges Brugmann (1829-1900), banquier, mécène et bailleur de fonds de l'église protestante où il est actif, de l'Association Internationale Africaine, d'hôpitaux, promoteur de l'avenue qui porte son nom et d'autres axes importants à Uccle ; il finance aussi l'aventure d'Adrien de Gerlache de Gomery dans l'Antarctique.
- 23 Acte du notaire Charles Gerard à Anderlecht, 1^{er} avril 1914, que je dois d'avoir à la grande amabilité de Maître Jan Botermans, notaire à Braine-l'Alleud, résidant avenue Molière. Cette maison sise 116 avenue Brugmann est vendue par Marcel Detry et sa fille Marie-Louise, héritière unique de sa mère, le 11 octobre 1965 par acte de Maître Charles Monnoyer, notaire à Bruxelles, substituant son confrère maître Jean-Pierre Jacobs, notaire à la même résidence, légalement empêché. La demeure est en effet acquise par son fils Jean Jacobs (°1937), futur notaire à Bruxelles, et son épouse, Corinne Delacroix.
- 24 Antoine Depage (1862-1925), chirurgien, sénateur libéral, président de la Croix-Rouge de Belgique, fondateur de l'Hôpital de l'Océan à La Panne avec le docteur Maloens, fondateur de la première école laïque d'infirmières, professeur à l'ULB, membre de l'Académie Royale de Médecine, fondateur d'un hôpital, l'Institut Berkendael, place Brugmann, et dont l'épouse née Picard descend des Héger. Il a un rôle de premier plan lors de la première guerre mondiale et emploie comme infirmière Edith Cavell dans son hôpital. A. Depage, *Ambulance de l'Océan*. La Panne, Paris, 1917 ; H. Depage, *La vie d'Antoine Depage*, Bruxelles, 1956 ; *Notice sur Antoine Depage*, in *Biographie nationale*, Bruxelles, 1969, col.171-180.
- 25 Edith Cavell (1865-1915), infirmière britannique, membre du Secret Intelligence Service Britannique, dont le rôle héroïque de martyr de la Résistance a suscité une foule de publications et de commémorations diverses.
- 26 R. Ryder, *Edith Cavell*, London, 1975, pp.125, 140-141, 168 ; D. Souhami, *Edith Cavell*, London, 2010, p. 241. Janice L. Decker, écrivain, évoque aussi cette collaboration dans son roman *Take the War*, paru en 2010 chez Lulu.com, pp. 45-132 (www.janiceldecker.com/locales.html).
- 27 Georges Hostelet (1875-1960), sociologue, mathématicien, philosophe, conférencier, collaborateur d'Ernest Solvay. A également été arrêté par les Allemands et lourdement condamné à une peine d'emprisonnement.
- 28 *La Gazette de Charleroi*, 16 septembre 1919, 28 novembre 1922, 7, 8 février 1932.
- 29 Max Suetens (1891-1955), directeur général du Commerce au Ministère des Affaires étrangères, proche de Paul-Henri Spaak et collaborateur de Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, conférencier, écrivain notamment d'un important ouvrage sur l'Histoire de la politique commerciale de la Belgique depuis 1830 jusqu'à nos jours (préface de Paul-Henri Spaak), 1955, etc. Voir e.a. A.S. Milward, *The European rescue of the Nation-State*, London, 2000, p. 57 ; S. Schirmann, *Robert Schuman et les Pères de l'Europe*, Bruxelles, 2008, p. 192 ; G. Duchenne, *Esquisses d'une Europe nouvelle. L'Européisme dans la Belgique de l'entre-deux-guerres (1919-1939)*, Bruxelles, 2008, p. 602 ; R. Hannecart, *Le dernier carré. Les charbonniers belges, libres entrepreneurs face à la Ceca (1950-1959)*, Bruxelles, 2010, p. 95 ; R. Delcorde, *Les diplomates belges*, Wavre, 2010, p.66.
- 30 *L'Indépendance belge*, 9 février (fiançailles), 1, 6 août (avec photo des mariés) 1936.

L'immeuble sis au 185, avenue Coghen

Étude architecturale

Marcel Erken

Notre article précédent, consacré au vitrail de l'immeuble sis 185 avenue Coghen et à son probable auteur, Raphaël Evaldre, a suscité plusieurs réactions, remarques et précisions de la part de nos lecteurs.

Nous voudrions particulièrement mettre en exergue les précisions apportées par Benoît Schoonbroodt, auteur cité dans notre précédent article et qui est le meilleur connaisseur de la vie et de l'œuvre de Raphaël Evaldre.

En voici de très larges extraits :

Je vous rejoins tout à fait quant à se distancier de l'opinion de JM Gdalewitch quant à l'attribution des vitraux du 185 Coghen : il me paraît également tout à fait évident qu'ils ne peuvent être que de Evaldre lui-même, et ce pour plusieurs autres raisons, non évoquées dans votre article : il serait tout à fait faux et trompeur de croire qu'Evaldre n'a réalisé que des vitraux dans le style Art Nouveau. Aucun des artistes de l'art nouveau ne s'est consacré exclusivement à l'art nouveau : tous sont partis d'autre chose avant son apparition et tous ont fait autre chose après ! et même pendant la période de gloire de l'art nouveau, au reste éphémère, ils ont accepté bien d'autres commandes dans bien d'autres styles. N'oublions jamais que l'art nouveau était un phénomène très marginal, qui ne pouvait en aucun cas faire vivre les artistes à plein temps et leur permettre de nourrir leur famille ! - en ce qui concerne Evaldre, le vitrail de la gare du Luxembourg est déjà un témoignage tangible qu'il ne s'est pas limité à l'art nouveau, mais il en existe bien d'autres. Vous pouvez également découvrir dans mon livre que vous avez, page 67, un gros plan sur un des vitraux de l'hôtel provincial d'Hasselt, série impressionnante

de vitraux exécutés par Evaldre d'après des cartons de Privat Livemont : si le médaillon central présente des visages féminins sacrifiant à la mode de l'art nouveau et au symbolisme, tout le reste du décorum, soit 95% de ces vitraux, sont recouverts de rinceaux néo-renaissance et de grotesques !

- il me paraît très étonnant qu'Evaldre ait pu habiter une maison aussi particulière, où il avait installé son propre atelier, en ne créant pas lui-même les vitraux de son habitation personnelle, c'est même très peu probable qu'il en ait été autrement. Un point important qui ne figure pas dans votre article est qu'Evaldre était également fournisseur de vitraux pour le Palais de Monaco ; il faisait d'ailleurs régulièrement insérer des publicités de son atelier avec cette référence au dos de certains numéros de la revue «L'Émulation».

Nous remercions vivement Benoît Schoonbroodt pour cette importante remise en perspective.

Pour sa part, Cécile Dulière, ancienne conservatrice du Musée Horta et qui a publié les archives de Victor Horta, nous a écrit : *Je pense, comme vous, qu'il est difficile d'imaginer que les vitraux n'ont pas été conçus par Evaldre mais évidemment en 1929 la vogue de l'Art Déco a changé bien des choses. En consultant l'index des «mémoires» d'Horta, je suis étonnée qu'il ne mentionne jamais le nom d'Evaldre, pas plus que celui de Godchoul pour les mosaïques. Les «agendas» de ces années cruciales devraient fournir plus d'indications (archives Solway et musée Horta). Il y a encore des choses à éclaircir.*



La façade avant vue de côté. La verrière s'encastre dans la maçonnerie.

Plusieurs membres du cercle nous ont également fait part de leur réactions, toutes fort intéressantes, mais la place nous manque pour les évoquer ici. Elles montrent en tout cas que les lecteurs ont partagé notre intérêt et notre enthousiasme pour ce magnifique vitrail.

Nous les remercions pour leurs commentaires.

Nous nous intéresserons cette fois à l'architecture du bâtiment, tout en formulant deux regrets d'importance. Tout d'abord, nous avons dû nous contenter de simples photos argentiques des plans originaux. Ces photos, conservées aux Archives de l'Architecture Moderne à Ixelles, sont forcément de moins bonne qualité que les documents originaux. En outre, elles nous privent des informations fournies par la couleur sur les plans d'origine, notamment celles relatives aux matériaux utilisés. Par ailleurs, nous regrettons de n'avoir pu pénétrer dans le bâtiment. En effet,

le propriétaire que nous avons rencontré par hasard en novembre n'a pu être contacté pour une visite.

1. Étude visuelle de l'immeuble

Au point de vue style, le bâtiment se rattache à l'Art Déco.

À notre connaissance, il n'est cependant cité dans aucun ouvrage consacré à cette tendance. Le seul ouvrage où nous en ayons trouvé trace est le *Guide de l'architecture des années 1925 à Bruxelles*, publié par les AAM Éditions (1).

La façade avant

Cet immeuble nous séduit d'emblée par son élégance et par la cohérence de sa façade : il se positionne dans l'avenue Coghén, tel une sculpture ou un bel objet.

La maison compte un seul étage sous toit plat, avec verrière zénithale vers la façade avant.

Le deuxième étage, prévu dans les plans, n'a jamais été construit. Situé fort en retrait, il n'aurait probablement pas été visible depuis la rue.

La façade, relativement étroite puisque sa largeur fait 6,40 m, a visiblement été conçue pour mettre en valeur le vitrail du premier étage. Elle est en maçonnerie revêtue d'un enduit blanc-crème.

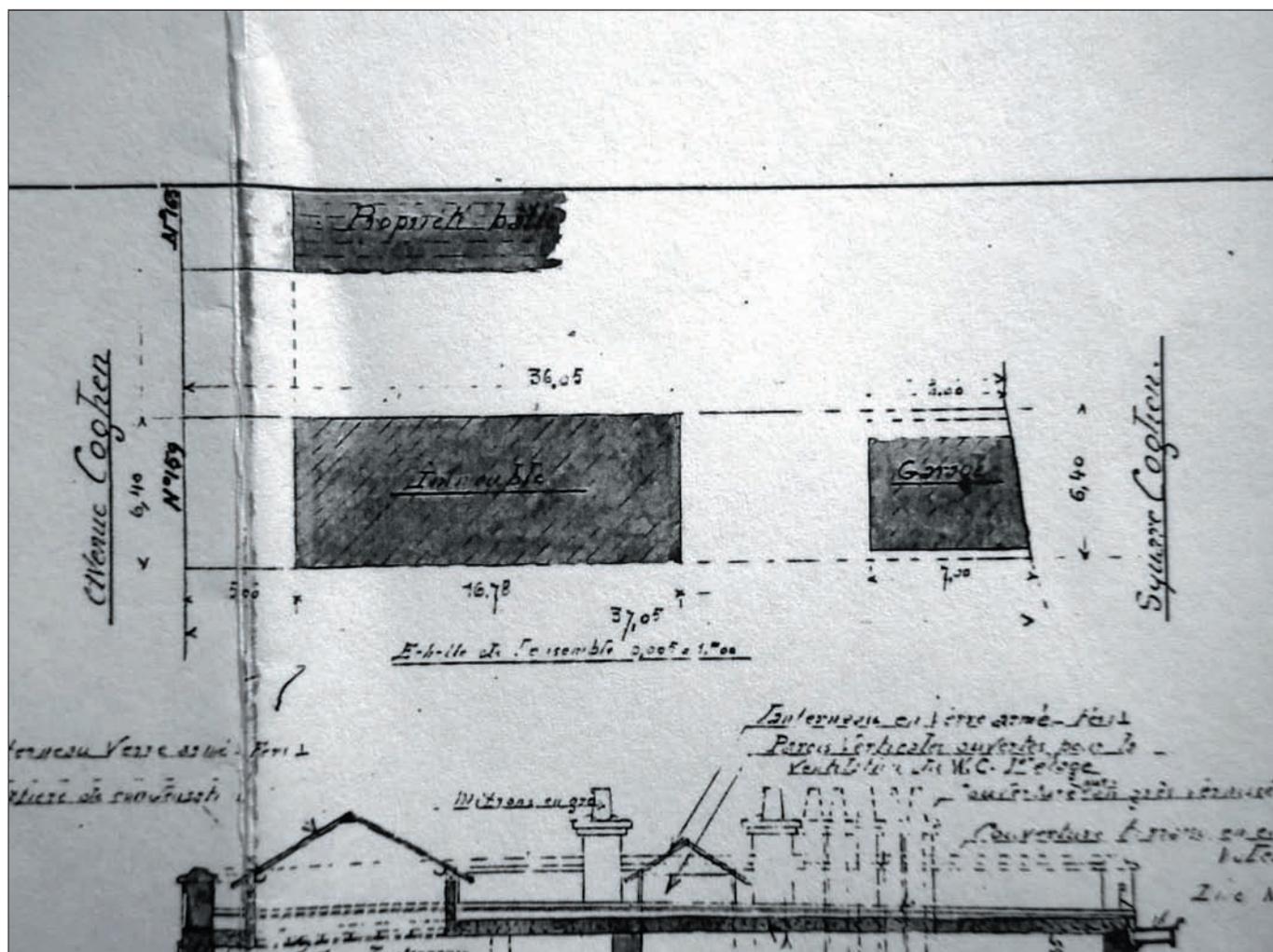
Seules deux étroites surfaces en briques viennent se placer de part et d'autre, en retrait de cette avancée. Ces surfaces en briques montent jusqu'au niveau des linteaux du premier. Les descentes d'eau y sont fixées.

Rez-de-chaussée

Il comporte trois travées d'égale largeur, creusées de trois ressauts au niveau des ouvertures : la porte d'entrée à droite et les deux fenêtres, avec châssis à guillotine, donnant sur la salle à manger.

Les appuis sous les deux fenêtres sont de forme trapézoïdale et reposent chacun sur une base trapézoïdale qui à leur partie inférieure rejoint les ressauts par l'intermédiaire de sortes d'écoinçons triangulaires.

Le tout repose sur une sorte de bandeau plat sur lequel est inscrite, à gauche, la signature de l'architecte « D. RENIER ARCH 1929 ».



Le bâti, dimensions respectives de l'immeuble et du garage (détail des plans).

Cette partie est revêtue, comme la majeure partie de la façade d'un enduit blanc crème ; elle descend jusqu'au soubassement de pierre bleue. Ce dernier est percé de soupiraux, encadrés d'une ornementation de semi-colonnettes engagées séparées de méplats.

L'accès à la porte d'entrée se fait par un escalier de pierre bleue de quatre marches, de largeurs décroissantes, chacune encadrée d'une sorte de caisson rectangulaire.

Le jardinet usuel est remplacé par une cour dallée. Les plans de l'architecte montrent la présence d'une cave en souterrain sous cette cour.

Côté avenue, la cour est fermée de ferronneries très simples s'appuyant sur des pilastres en briques.

La grille ouvrable permettant l'accès vers la porte d'entrée était d'une largeur inhabituelle, équivalant à sept dalles du pavement de la cour. Ceci

correspond à la largeur de la marche inférieure de l'escalier menant à l'entrée. Cette porte grillagée a été enlevée mais existe peut-être encore. Elle était de style Art Déco à en juger d'après le dessin figurant sur les plans. Les attaches encore visibles portent des traces de couleur vert d'eau qui semblent bien d'origine. C'est la couleur qui a été utilisée pour toutes les ferronneries, y compris celles de la façade arrière.

Premier étage

Il est constitué d'une avancée ou bow-window montant jusqu'à la corniche et reposant sur un encorbellement.

Par son élégance et sa courbe gracieuse, cet encorbellement évoque l'Art nouveau. Toutefois, l'ornementation dentelée qui orne sa partie supérieure le rattache à l'Art Déco.

Cette avancée donne sur un atelier d'artiste

éclairé par une verrière zénithale. Elle est percée sur presque toute sa surface à front de rue, d'un fenestrage orné du très beau vitrail étudié dans notre article précédent.

La forme générale de ce fenestrage dessine grosso-modo la lettre T : c'est-à-dire qu'il descend plus bas dans sa partie centrale. Les appuis de fenêtre sont inclinés de manière à évacuer l'eau de pluie. Cette disposition est adoptée au centre du fenestrage sous la partie fixe du châssis et sous les ouvrants latéraux.



La façade avant avec sa cour et les pilastres de la grille d'accès.

La corniche, vue en plan, est trapézoïdale et, avec beaucoup de raffinement, cette forme est reprise en creux au-dessus du fenestrage du premier étage, à l'emplacement réservé habituellement à une frise.

La partie inférieure de la corniche, à l'endroit

qui touche la façade, est décorée de modillons dentelés. Le larmier est droit, la cimaise comporte quatre fins ressauts.

À ses deux extrémités, la corniche s'encastre dans des consoles profilées en cavet. Malheureusement cet élément porteur à tendance à se désolidariser du mur.

La verrière zénithale comporte dix dalles de verre armé, posée (suivant l'indication fournie par les plans) sur armature métallique. Elle est à double pans, d'inclinaisons différentes : le pan est plus accentué du côté de l'avenue Coghen, qu'elle longe suivant un axe Nord-Sud.

La verrière n'occupe pas toute la largeur de la façade mais vient s'encastrent dans de maçonneries triangulaires, revêtues d'un enduit blanc crème. Le triangle de la façade avant est saillant et repose sur les consoles situées à chaque extrémité de la corniche, jouant ainsi le rôle d'amortissement.

La façade arrière (vers le square Coghen)

Nous avons profité de l'hiver et de l'absence de végétation pour prendre quelques photos de la façade arrière, visible depuis le Square Coghen.

Celle-ci n'a pas l'élégance de la façade avant : il y a largement été fait usage de béton armé pour soutenir la terrasse et le bow-window et l'architecte n'a pas cherché à cacher cette utilisation quelque peu intempestive. À noter toutefois que la façade arrière aurait certainement gagné en légèreté (en élan) si le second étage et le recouvrement en ardoises du bow-window avaient été construits comme le prévoyaient les plans.

L'impression de massivité est renforcée par la peinture gris clair qui a été adoptée pour l'ensemble des constructions donnant sur le square Coghen : façade arrière, garage et pilastres. D'après ce que nous pouvons en juger d'après le garage, la couleur est d'origine.

Étant donné que cette partie rattrape la différence de niveau entre l'avenue Coghen et le square du



Le rez-de-chaussée.



Détail du rez-de-chaussée : les appuis de fenêtres et le soubassement.



La corniche trapézoïdale. Le trapèze de la corniche est repris en creux à l'emplacement de la frise.

même nom, les parties indiquées en *souterrains* sur les plans débouchent de plain-pied sur le jardin tandis que le *rez-de-chaussée* des plans apparaît ici comme un premier étage.

Les fenêtres de la cuisine et de la laverie donnent sur le jardin mais semblent quelque peu coincées sous les piliers de béton armé (deux piliers verticaux et une poutre horizontale) soutenant la terrasse située à l'arrière de ce qui, sur les plans, est indiqué en rez-de-chaussée.

La terrasse permet d'accéder au jardin via un escalier métallique à trois volées.

Le rez-de-chaussée (vu du Square, le premier étage) est percé de trois ouvertures : deux fenêtres et une porte au centre.

Le premier étage (vu du Square, le second) présente dans sa partie droite pour qui regarde la façade, une avancée ou bow-window reposant sur deux encorbellements de béton, assez peu

élégants qui rejoignent une poutre de béton légèrement trapézoïdale.

Les volets sont baissés pour la plupart des fenêtres ; ceux qui sont levés laissent apparaître des vitraux, le plus souvent rectangulaires, dépourvus d'ornementation. Les fenêtres des deux niveaux inférieurs sont grillagées. Le fenestrage situé à gauche dans l'étage supérieur est à trois travées, celle du centre est occupée par une porte donnant sur un balconnet.

Garage et jardin

Garage et jardin doivent être étudiés conjointement.

En effet, la partie arrière du jardin comporte, au-dessus du garage, quatre piliers de section cruciforme.

Il est probable, mais nous n'avons pu vérifier ce point, que la distance qui les sépare délimite une

surface identique à celle du toit du garage, peut-être dallée pour former une petite cour.

Les deux piliers situés du côté de la façade, ont une hauteur que nous estimons à 2,50 m.

Les deux piliers situés vers le square Coghen, s'intègrent à la maçonnerie enserrant la porte de garage. Ils descendent de part et d'autre de la porte jusqu'à un soubassement en pierre bleue.

Nous estimons leur hauteur totale, depuis le trottoir, à 5 m.

Le mur du côté du square compte également trois piliers de moindre hauteur : deux de part et d'autre de la porte du garage et du petit muret et du garde-corps le surmontant. Le troisième pilier intégré à la maçonnerie vient se placer à l'extrême droite de l'ensemble donnant vers le square.

Il délimite, avec le pilier à droite de la porte de garage, un muret, dont la largeur équivaut à celle de l'escalier menant du jardin vers le garage.

Un petit oculus en forme de losange dans la maçonnerie de briques permet de regarder depuis ou vers l'escalier d'accès au jardin. Assez curieusement, aucun accès piétonnier direct vers le square n'a été prévu.

On peut s'interroger sur la destination de tous ces piliers.

Peut-être les quatre hauts piliers du jardin devaient-ils servir à supporter une pergola ou une treille protégeant du soleil. Peut-être aussi ont-ils été construits en vue d'une construction future, par exemple un atelier. Ce ne serait pas étonnant au vu de leur massivité, difficilement justifiable pour supporter une simple pergola.

2. Étude des documents

Nous avons cherché à consulter les plans au Service de l'urbanisme de la commune d'Uccle mais ceux-ci ne figurent plus au dossier, ni à

l'ancien numéro de police (le 159), ni au numéro actuel.

Le dossier conservé à l'Administration communale d'Uccle est très mince. La farde ou chemise cartonnée qui le contient comporte un inventaire : une autorisation, une demande, une feuille de calcul, **trois** plans.

Au verso de la couverture cartonnée est collé un petit dessin, schéma d'implantation de l'immeuble et du garage.

Ce dessin nous donne la situation des parcelles occupées en 1929.

On peut ainsi constater que la parcelle située à gauche de l'immeuble, assez étroite, était non bâtie et qu'il en était de même pour la parcelle située à droite, beaucoup plus large (sa largeur équivalait à trois parcelles de l'avenue).



La façade arrière, vue de côté.

Selon toute vraisemblance, les futurs propriétaires ont eu la possibilité de choisir la parcelle et de déterminer sa largeur.

Le document accordant l'autorisation, daté du 8 février 1929, précisait que la demande avait pour objet : « déconstruire (sic) une maison et un garage avenue Coghén ».

Si l'administration communale d'Uccle ne possède plus les plans, nous avons trouvé aux Archives de l'Architecture Moderne, rue de l'Ermitage à Ixelles, deux photos argentiques des plans déposés à la commune : un document pour l'élévation et un document pour les plans proprement dits. Ces documents concernent la seule partie construite au niveau de l'avenue Coghén.

On peut raisonnablement supposer que le 3^{ème} plan, disparu, portait sur les constructions donnant sur le Square Coghén, à savoir le garage et les piliers de maçonneries décrits plus haut.

Schéma d'implantation

La partie *élévation* des plans comporte un schéma d'implantation de la parcelle et du bâti.

La parcelle forme un trapèze rectangle donnant à l'arrière sur le square Coghén.

Sa largeur vers l'avenue Coghén est de 6,40 m. En longueur, le plus petit côté du trapèze mesure 36,05 m, ce qui inclut, vers l'avant, la cour pavée de 5 m de long surmontant les caves à charbon et, vers l'arrière, le petit côté du garage donnant vers le square Coghén (sa dimension est peu lisible).

L'immeuble bâti en surface (à l'exclusion des souterrains) fait 16,78 m de long.

Plans

Les deux photos argentiques conservées aux AAM, nous fournissent, l'une l'élévation : façades avant et arrière, et coupe longitudinale, l'autre, les plans du souterrain, du rez-de-chaussée et des 1^{er} et 2^{ème} étages.



La façade arrière, vue d'en bas : le bow-window, l'escalier métallique, l'escalier d'accès au garage et l'un des pilastres en maçonnerie.

Les plans sont dressés à l'échelle 2 %. Ils étaient rehaussés de couleurs et fort précis.

Sauf pour ce qui concerne le second étage qui n'a pas été réalisé, ils paraissent conformes aux travaux effectivement réalisés, ce qui, à l'époque, n'était pas toujours le cas.

Les souterrains

Ils forment un quadrilatère de 16,78 m (bâti en surface) + 5 m (caves à charbon) = 21,78 m.

Les murs latéraux ont approximativement une épaisseur double de celle des murs des étages.

Cinq murs (en ce y compris le mur fermant les caves à charbon) viennent se placer perpendiculairement à ces murs latéraux.

On est surpris par l'importance des souterrains,

qui comprennent les caves, mais aussi des pièces de séjour ou de travail, comme la cuisine et la laverie.

Cette importance s'explique sans doute par la nécessité de rattraper la forte différence de niveau entre l'avenue Coghén et le Square Coghén.

La mauvaise qualité du terrain a, par ailleurs, entraîné la réalisation de sept faux puits. Les plans précisent d'ailleurs : « toutes les fondations seront établies sur bon sol ».

L'importance des souterrains tient aussi au fait que leur partie arrière est occupée par la laverie (à gauche) et surtout la cuisine (à droite).

charbon destiné à la cuisine, l'autre plus grande, pour le charbon de chauffage.

Entre ces deux caves et le reste du souterrain, on constate une différence de niveau à peu près équivalente aux quatre marches de la porte d'entrée du rez-de-chaussée. Cette différence permet l'aération de l'immeuble par deux ouvertures pratiquées dans le soubassement.

Le souterrain est occupé par divers locaux : dégagements, un aéra, chambre de déconnexion (?) ventilée (le document est peu lisible), la chaufferie (à g.), un local à provisions (à dr.), 2 caves, l'escalier (à g.), un hall (à dr.), un monte-



Le garage et le mur vers le square Coghén. Remarquez les grands et petits pilastres.

Vers l'avant, sous l'emplacement occupé habituellement par un jardinet mais ici par une cour dallée sur du béton armé, le souterrain comporte deux caves à charbon : l'une pour le

plats, une laverie-douche (?), un évier (à g.), un WC, un hall, une cuisine (à dr.).

L'implantation de la cuisine en souterrain ne nous surprend pas. Nous avons rencontré cette

disposition dans la Maison Autrique de Victor Horta, où elle est implantée en façade, dans ce qui était appelé, à l'époque, une cuisine cave.

Ici, elle donne vers le jardin à l'arrière. Comme dans la Maison Autrique, un monte-plats vers le rez-de-chaussée et sans doute le premier étage remédiait aux inconvénients de cette implantation.

On notera la présence de trois cheminées dans la cuisine dont une pour la ventilation de la hotte.

Les pièces arrière recevaient la lumière du jour par diverses ouvertures. Le dessin en élévation montre dans la partie gauche (pour qui regarde la façade arrière) : une fenêtre à trois ouvrants, ensuite, plus à droite, une porte et enfin, sous l'escalier métallique donnant accès à la terrasse du rez, une fenêtre aérant le WC.

Tous ces éléments sont situés en retrait, sous la terrasse clôturant le rez-de-chaussée. La profondeur de cette terrasse est de 1,50 m d'après la cote notée sur le plan du rez-de-chaussée.

Les angles trapézoïdaux de la poutre de béton soutenant la terrasse, tels que figurés sur le plan en élévation, ont été remplacés, lors de la réalisation, par une structure à angle droit.

Rez-de-chaussée

La disposition des pièces est assez traditionnelle,



Milieu de la toiture : les lanterneaux sous bulles de plexiglas actuelles et le petit accès à la toiture.

de même que leurs dimensions.

À ce propos signalons une remarque intéressante formulée par P. Burniat, dans un article sur la maison bruxelloise du XIX^{ème} s. (2).

L'auteur fait observer que les solives perpendiculaires aux murs porteurs (les murs de façade) avaient, pour des raisons de facilité et d'économie, une dimension standardisée de 4,50 à 6 m maximum.

Peut-être la standardisation évoquée par P. Burniat expliquerait-elle, en partie du moins, la disposition traditionnelle des trois pièces en enfilade caractéristique des maisons bruxelloises des XIX^e et début XX^e siècles.

Or, dans le cas présent les planchers sont en béton et la disposition et les dimensions traditionnelles ne se justifient plus : l'architecte aurait pu ouvrir l'espace comme ce fut le cas dans d'autres immeubles réalisés à l'époque dans le quartier.

Si notre lecture du document « élévation » est correcte, la hauteur des pièces du rez est de 3,23 m ; celle des portes ou baies de 2,25 m.

La salle à manger est située à gauche, elle possède une cheminée (conduits) sur le mur mitoyen.

La partie droite est occupée par un vestibule.

L'architecte a résolu le problème de la partie centrale sombre en enserrant dans cette partie du

bâtiment plusieurs dégagements et débarras ainsi que la cage d'escalier. Elle est éclairée par un lanterneau sur le toit plat formant un petit puits de lumière.

La cage d'escalier est décentrée vers la gauche et comporte trois volées à angle droit.

À son niveau, mais à droite vient un hall avec armoires de part et d'autre de la cheminée.

Un accès au monte-plats précède la pièce arrière.

Celle-ci est dénommée « studio », ce qui ne nous dit pas grand-chose sur sa véritable destination. Elle est carrée et de belles dimensions. Sa position donnant sur le jardin et la vue vers le square Coghén, via une

terrasse, en font une pièce agréable, plutôt un séjour ou un salon : l'immeuble ne comporte pas d'autre pièce portant le nom de salon sauf si l'on considère que l'atelier du premier étage pouvait jouer ce rôle.

Premier étage

La pièce située à l'avant porte la mention « atelier ».

Ses dimensions sont importantes : le plan porte les cotes 6,05 m comme profondeur et 6,08 m comme largeur, ce qui en fait une pièce pratiquement carrée. Quant à sa hauteur, elle serait de 3,40 m, si nous lisons bien les dimensions figurant sur la partie élévation des plans.

Cette pièce très lumineuse et agréable pouvait aussi servir de salle d'exposition et de réception.

Une baie cintrée en anse de panier la met en communication, vers la droite, avec une pièce carrée dont la destination n'est pas indiquée sur les plans mais qui servait peut-être simplement d'extension de l'atelier. Un indice en ce sens : cette pièce est, elle aussi, éclairée par une verrière zénithale.

La partie située à gauche de cette pièce est occupée par la cage d'escalier et par un palier.

La partie arrière de l'étage est occupée :

- à gauche, par un dégagement permettant l'accès au monte-plats, un WC, une salle de bain et toilette avec fenêtre ;
- à droite, par la chambre à coucher avec dégagement permettant l'accès à une terrasse asphaltée qui n'a pas été construite.

On signalera la présence, sur les plans, de cheminées dans le mur mitoyen de gauche pour l'atelier et sur le mitoyen de droite pour la pièce carrée contiguë à l'atelier et pour la chambre à coucher.

Comme on peut voir, tout était prévu pour le confort et l'agrément des occupants.

Deuxième étage (non réalisé)

L'étage prévu était situé en retrait, derrière la grande verrière éclairant l'atelier d'artiste.

On peut s'interroger sur la raison pour laquelle il ne fut pas construit.

Peut-être s'agissait-il dès le départ d'une option en variante. Peut-être également un surcoût ou des retards liés à des travaux imprévus (nous pensons aux nombreux faux-puits qui ont dû être creusés afin de s'appuyer sur un terrain stable) ont-ils empêché sa réalisation, au moins dans l'immédiat.

Quoi qu'il en soit, cet étage aurait été occupé :

- pour la partie vers l'avenue par l'arrivée de l'escalier et un couloir (à gauche) et par un grenier (à droite) ces deux divisions étant éclairées chacune par un lanterneau ;
- pour la partie médiane : par un dégagement et un petit espace pouvant accueillir un WC ;
- pour la partie arrière : par une chambre de bonne (à gauche) et une chambre d'ami avec cheminée (à droite).

Vers l'avenue Coghén, les baies prévues (nous ne sommes pas parvenus à distinguer s'il s'agissait de fenêtres ou de portes) donnaient vers une terrasse en ciment volcanique.

Le toit plat, tel qu'il a été réalisé, comporte plusieurs verrières : celle de l'avant éclairant l'atelier d'artiste et deux verrières vers le milieu du toit éclairant la cage d'escalier ainsi que la pièce carrée située derrière l'atelier d'artiste (si le deuxième étage avait été construit, elle aurait éclairé un grenier). La partie extérieure de ces deux verrières arrières était en panneaux de verre armé qui ont été remplacées par des bulles de plexiglas. Une petite verrière de largeur d'homme, actuellement sous bulle de plexiglas, permet d'accéder au toit.

LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS DES PAGES SUIVANTES :

page 24 : *Les plans de l'architecte (détail) : les souterrains et le rez-de-chaussée.*

page 25 : *Les plans de l'architecte (détail) : les premier et deuxième étages.*

page 26 : *Les plans de l'architecte (détail) : élévation.*

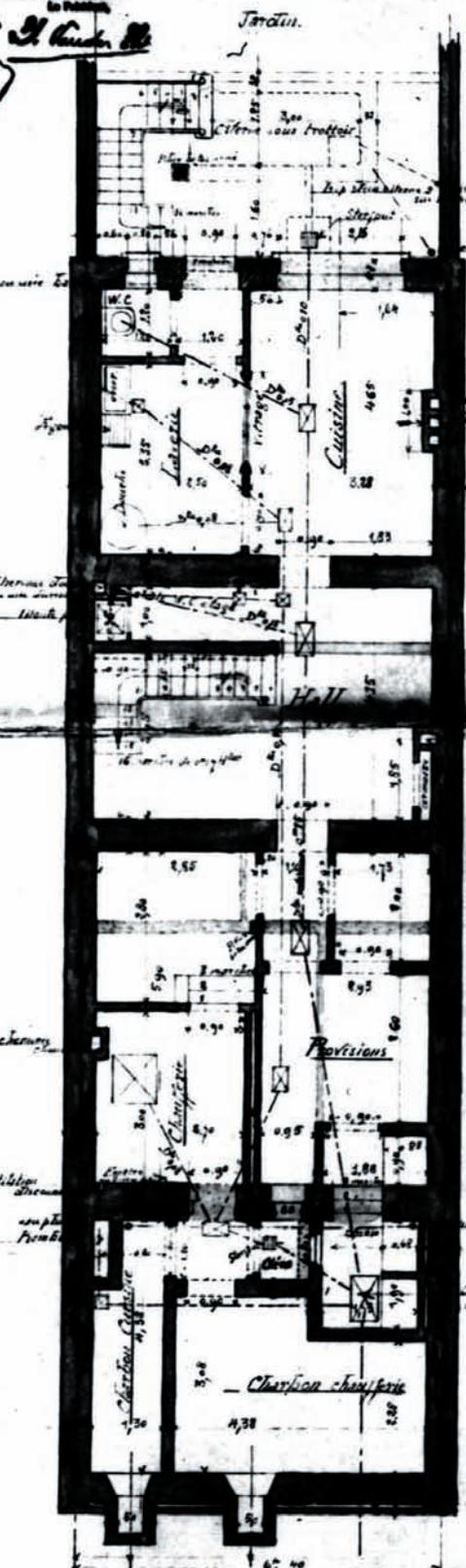
6. Construction d'une maison pour Madame Évaldre Badart.

170 Avenue Cochen à Uccle.

La propriétaire Li. Badart, Uccle
Bruxelles, le 16 Janvier 1939

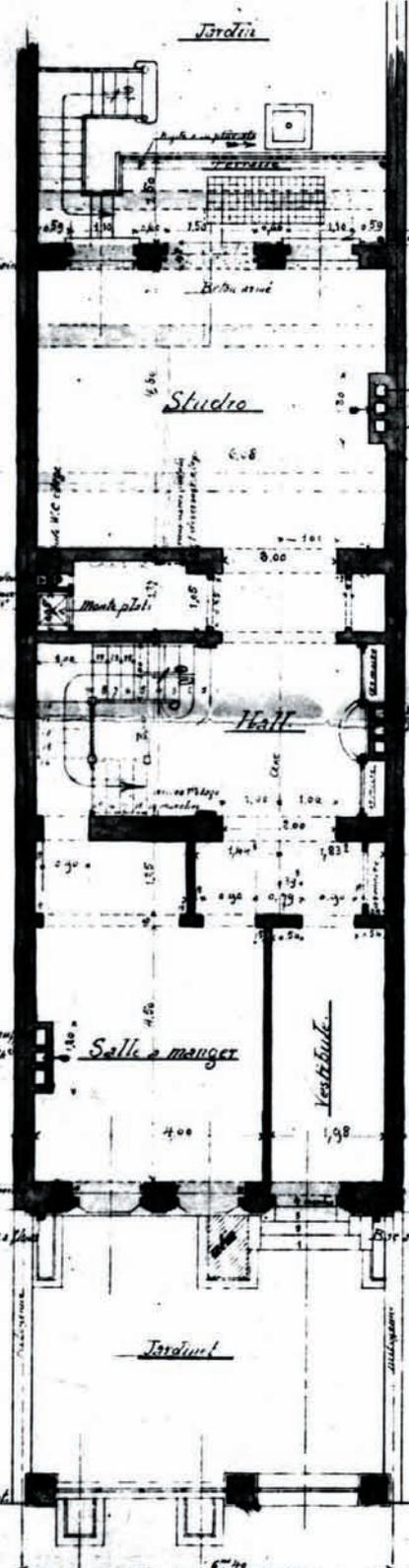
L'entrepreneur

170/172 pour des plans à l'usage du Collège International d'Uccle en date du 4 FEV. 1939
Par décision du Collège International d'Uccle en date du 4 FEV. 1939
Le Collège International d'Uccle



Échelle 2%

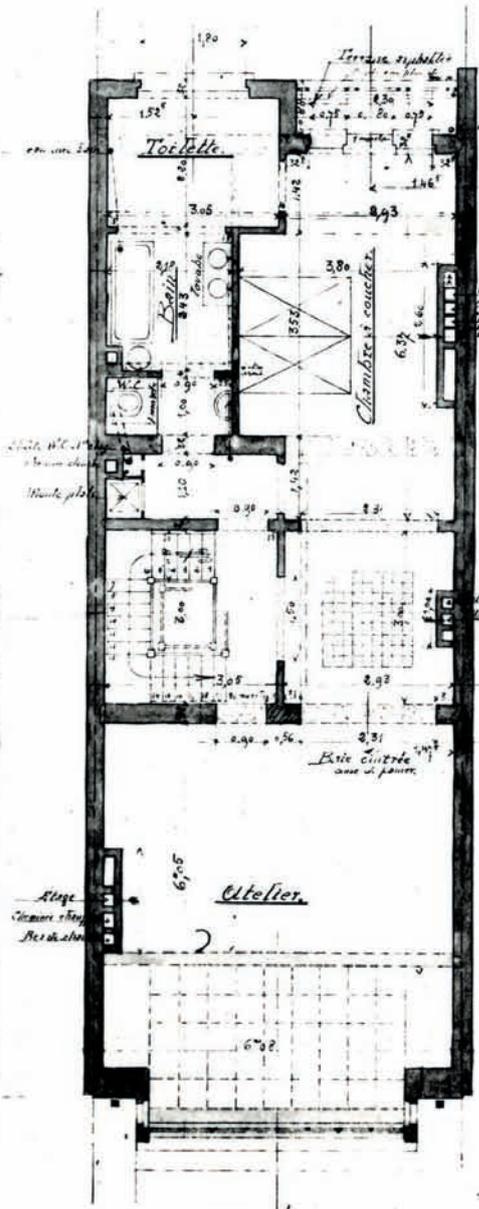
Plan du Souterrain



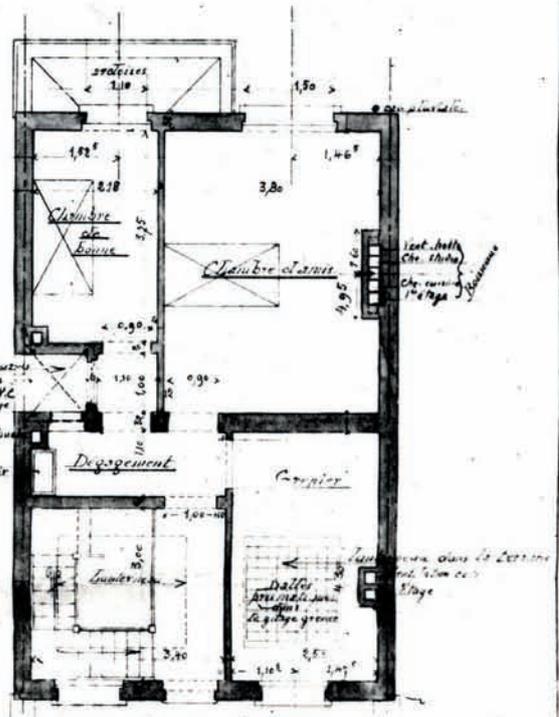
Plan du Rez-de-Chaussée

G. Brasseur, Architect
L'entrepreneur

- Notes:
- 1° Pour le tracé des murs suivre les côtes du plan. Ne pas de chaux.
 - 2° Les fondations seront établies sur le sol.
 - 3° Tous les autres murs seront posés sur le bas et le haut.
 - 4° Tous les murs en contact avec les terres seront cimentés.
 - 5° Les poteaux du toit de charpente des 1^{er} et 2^{es} étages ainsi que des terrasses latérales seront établis en béton armé.
 - 6° Tous les linteaux des baies portes et fenêtres seront en béton armé, munis de blocs en bois pour fixer les traversants et chambranles.
 - 7° Le muret autour des bacs sera muni de blocs et guillemets. Les poutrelles d'éventuelles seront une poutrelle en bois.
 - 8° Il sera posé du feutre asphaltique 3/010 au dessus du pavé des souterrains.
 - 9° Les gîtes en béton armé doivent être renforcés sous les cloisons.
 - 10° Les cloisons des 2^{es} étages sont en briques légères ou plaques de ciment.

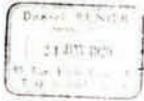


1^{er} Etage



2^e Etage

Les parties hachurées aux plans seront exécutées en briques de Boon (Klampsteen) et celles peintes en vert en béton armé



Dessiné par l'architecte soussigné
Brasseur, le Janvier 1929

3. Daniel Renier, quelques données biographiques

Nous avons fait état dans notre article précédent de la difficulté à rassembler des informations sur Daniel Renier, dont le nom n'apparaît dans aucune revue spécialisées comme *l'Émulation* ou *Bâtir*.

Nous avons pu néanmoins glaner quelques données biographiques auprès des administrations communales d'Audenarde, de Forest et d'Uccle ainsi que sur le site internet geneanet.

Nous transcrivons ici les informations fournies par l'administration communale d'Uccle :

RENIER Daniel, Georges, Cyrille,
Honoré.

Né à Audenarde, le 26.05.1884.

Inscrit à Uccle le 21.08.19 venant de Forest – Avenue Albert, 123 à l'adresse suivante : rue Edith Cavell, 90. Marié à Ixelles le 12.04. 1913 avec DAVREUX, Jeanne, Caroline. Décédé à Uccle le 16.05.1951.

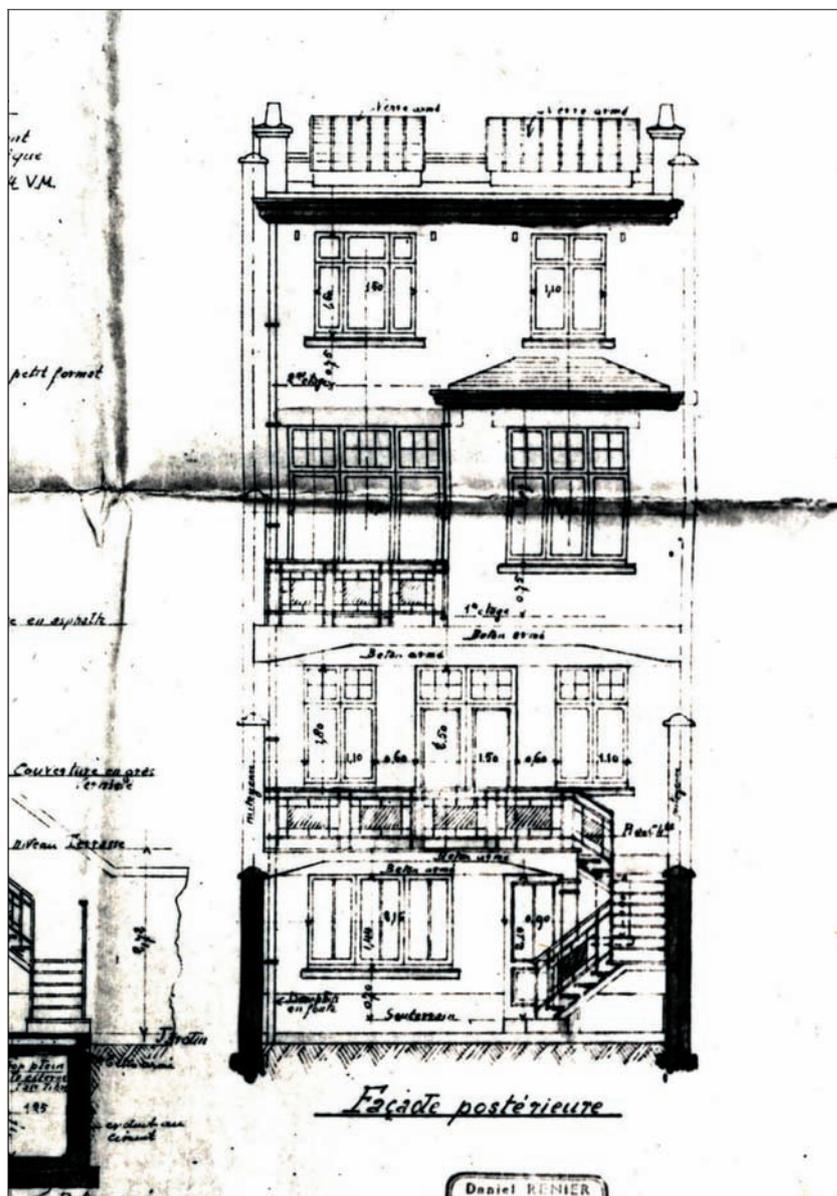
L'administration communale d'Audenarde nous a fait parvenir copie de l'acte de naissance, qui nous apprend que son père, RENIER, Cyrillus, Emilius, était instituteur à l'École moyenned'État (onderwijzer ter middelbare School van de Staat). Sa mère, Cardinael Felicia était sans profession.

L'administration communale de Forest nous a fait savoir que Daniel Renier et son épouse venaient de La Hulpe et ont habité au 3, rue du Zodiaque, puis au 123 de la rue Albert.

À tout hasard, nous avons consulté les rubriques nécrologiques publiées les 22 et 23 mai 1951 dans les quotidiens *La Libre Belgique* et *Le Soir*. Leurs textes font part (nous transcrivons) du décès de Monsieur Daniel Renier Architecte survenu inopinément à Uccle, le

16 mai 1951, dans sa 67^e année, muni des secours de la religion. La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Uccle, ont eu lieu dans l'intimité.

Le faire-part fait donc état de sa qualité d'architecte, mais sans autre indication qui pourrait nous renseigner sur l'école où il a fait ses études ni sur son appartenance à une association professionnelle comme la Société centrale d'Architecture de Belgique (3). Aucune mention n'y est faite d'une qualité d'ancien combattant ou de prisonnier de guerre (nous nous étions interrogés sur la situation de l'architecte durant la première guerre). Il ne nous apporte aucun renseignement sur sa famille.



Les plans de l'architecte (élévation) : détail de la façade arrière.



Une des premières réalisations de Daniel Renier : l'immeuble de la rue F. Merjay, 164, à Ixelles, conçu en 1910 pour l'entrepreneur Henri Pelseener.

Le site geneanet (Belgique) comportant beaucoup d'indications au nom de Renier, mais aucune au nom de l'architecte, nous avons fait une rapide recherche au nom de son épouse Davreux, Jeanne.

Nous avons ainsi appris que le couple avait eu trois fils : Jean, Joël et Yves. Pour l'instant, nous ne sommes pas parvenus à reconstituer des liens familiaux plus récents, qui nous auraient permis de recueillir des documents sur l'architecte et surtout sa photo.

Pour ce qui est de ses études, on ne trouve aucune trace de lui dans les écoles d'architecture de Bruxelles (ni à Saint Luc, ni à l'Académie des Beaux-arts). Il aurait pu étudier à l'école Saint Luc de Tournai, mais les archives de l'école ont disparu dans le bombardement de 1940.

Reste la possibilité des écoles d'architecture de

Gand (Saint Luc ou une école de l'État), que nous devons encore interroger.

En ce qui concerne la durée de sa carrière, elle débiterait, au vu des édifices actuellement répertoriés sur le site irismonument, en 1910 (le très bel immeuble sis au 164, rue Frans Merjay à Ixelles), pour s'achever en 1939 (les deux immeubles à appartement situés aux 119a et 121-123, rue de Roodebeek à Schaerbeek).

Quelques réalisations de Daniel Renier

L'architecte a-t-il construit sa propre habitation ?

En l'état de nos recherches, Daniel Renier a habité successivement La Hulpe, Forest et Uccle.

Nous n'avons pas encore identifié son domicile à La Hulpe.

Les deux domiciles forestois de l'architecte, aux n^{os} 3 de la rue du Zodiaque et 123 de l'avenue Albert, existent toujours, mais ne portent pas sa signature.

Quant à l'habitation de la rue Edith Cavell, qu'il a occupé la majeure partie de sa vie, il est fort possible qu'elle puisse lui être attribuée.

Malheureusement, elle a été détruite pour faire place à un complexe d'appartements et de garages.

Autres réalisations : le site de l'inventaire du patrimoine architectural de la Région de Bruxelles Capitale www.irismonument.be permet d'effectuer une recherche par style, architecte, artisan...

Une recherche à travers les textes fournit sept biens repris à l'inventaire au nom de Daniel Renier. Le n^o 185, avenue Coghén n'y figure pas, ce qui en soi n'est pas étonnant puisque toutes les communes - dont Uccle - ne sont pas encore consultables en ligne.

À chaque immeuble répertorié correspond une photo et une notice succincte, accompagnée d'une brève description du style. Les immeubles de Renier y sont souvent définis comme étant « de style éclectique teinté d'Art nouveau, éclectique tardif, d'inspiration Art Déco et cottage, Art Déco teinté de Beaux-Arts ».

Ceci montre la diversité des styles dans lesquels il a œuvré.

Néanmoins, sa création de l'avenue Coghen nous apparaît d'emblée comme sa plus belle réussite.

Peut-être cette réussite est-elle due à une étroite collaboration entre l'architecte et le commanditaire, Raphaël Evaldre.

Bibliographie succincte

Ouvrages sur l'architecture :

BURNIAT, P. « Architecture et construction, le type de la maison urbaine bruxelloise », *Bruxelles Patrimoine*, 3 et 4, septembre 2012, pp.38-56.

CRUNELLE, M., *Vocabulaire d'architecture, la maison*, Atelier Crunch, Bruxelles 1995.

CRUNELLE, M., *Vocabulaire des façades bruxelloises*, Atelier Crunch, Bruxelles 1998.

Région de Bruxelles-Capitale, inventaire du patrimoine architectural. Le site est consultable sur :

www.irismonument.be

Ouvrages sur l'Art Déco :

BRAUMAN, A., et al., *Guide de l'architecture des années 25 à Bruxelles*, Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles 1988.

DUBOIS, C., *Bruxelles Art Déco, Promenades au cœur de la ville*, Éditions Racine, Bruxelles 2014.

PUTTEMANS, P., *Art Déco et Modernisme en Belgique*, Husson, Bruxelles, 2006.

Informations sur Daniel Renier :

À la découverte de l'histoire d'Ixelles, 11, Berkendael (2). Commune d'Ixelles. Cette brochure peut être consultée sur : www.elsene.irisnet.be/site/downloads/publications/histoire11-2.pdf

Notes

- (1) BRAUMAN, A., et al., (op.cit.). L'immeuble est mentionné, sous le n° 44, dans le plan et dépliant figurant en annexe.
- (2) BURNIAT, P., (op. c.), p. 47.
- (3) Françoise Blomme, la petite fille de l'architecte Adrien Blomme, nous confirme que Daniel Renier n'était pas membre de la SCAB.

Crédits photographiques

Toutes les photographies sont de l'auteur, à l'exception des illustrations suivantes :

L'implantation dans le parcellaire de l'avenue et du square Coghen : Archives de la Commune d'Uccle.

Plans de l'immeuble. Les clichés argentiques des documents originaux proviennent des Archives de l'Architecture Moderne et ont été numérisés par Anne Lauwers, bibliothécaire et archiviste. Nous la remercions vivement pour son aide et ses conseils.



Probablement les dernières réalisations de l'architecte : les deux immeubles à appartements aux 119a et 121-123, avenue de Roodebeek à Schaerbeek.

Immeubles avenue de Roodebeek, 119a et 121-123, à Schaerbeek provenant du site de l'Inventaire du Patrimoine architectural bruxellois [irismonument](http://irismonument.be).

La consécration de la première église paroissiale Saint-Job (1836)

Addenda

Éric de Crayencour

Quelques précisions à propos de l'article paru dans Ucclesia n° 253, janvier 2015, p. 4-20

L'auteur, premier curé de Saint-Job

Jean-Baptiste Van Bulck, né à Boom le 28 décembre 1806 ; décédé à Heist-op-den-Berg le 9 octobre 1890.

Nommé curé de la paroisse Saint-Lambert à Heist-op-den-Berg le 30 septembre 1843.

Nommé doyen d'Heist-op-den-Berg le 30 mars 1873.¹



L'encensoir (note 18 : page 15 de l'article)

Le terme de cineres (les cendres) ne peut désigner ici que l'encensoir. Quant au mot *interstitia*, neutre pluriel, il est pris adverbiallement et avec un sens temporel (intervalle de temps). Ce passage un peu difficile a pu être élucidé grâce aux judicieuses remarques de Madame Lorthiois-Lomba, ainsi que de collègues latinistes du Collège Saint-Pierre d'Uccle, Sophie Meunier, Stéphanie Vandenbulcke et Paul Ieven. Nous leur en savons gré.

En conséquence, il y a lieu de lire le texte comme suit. [...] J.B. Van Bulck, vicaire d'Uccle et desserviteur de Saint-Job, portant la mitre, tandis que l'encensoir était porté alternativement par les sieurs Fr. Dacosta et J.B. De Muylder, habitants d'Uccle.

L'abbé Philippe Corten (page 15 de l'article)

Après la cérémonie de consécration, la messe solennelle a été chantée par l'abbé Philippe Corten, qui sera en outre le parrain de la seconde cloche (1839).

Philippe Corten (Tirlemont 3 février 1798²)



*Portrait de l'abbé Jean-Baptiste Van Bulck, premier curé de Saint-Job.
L'abbé Van Bulck à l'époque où il était curé-doyen d'Heist-op-den-Berg, vers 1880.
Cliché emprunté au site Kempenserfgoed.*

- † Malines 13 décembre 1854). Ordonné prêtre le 15 juin 1820 ; curé-doyen d'Aerschot (14 janvier 1824) ; membre du Congrès national (3 novembre 1830) ; vicaire général (30 décembre 1837) ; chanoine titulaire de la cathédrale Saint-Rombaut à Malines (31 mars 1845) ; doyen du Chapitre métropolitain (10 mai 1854).

Il ne faut pas le confondre avec son homonyme qui était alors curé-doyen d'Uccle et fut le parrain de la première cloche (1838).

La première cloche de l'église, baptisée en 1838 (page 17 de l'article)

L'image de cette cloche, millésimée 1838, nous est conservée par une photo³ prise en 1943, lorsque l'occupant allemand a organisé le pillage systématique des cloches.

L'instrument, en bronze, a été réalisé par André-Louis-Jean van Aerschodt, fondeur de cloches à Louvain. Il est orné d'une représentation de la Vierge à l'Enfant. Une inscription fait le tour : A. L. VAN AERSCHODT VANDENGHEYN ME FECIT LOUVANII 1838.

Van Aerschodt (Louvain 3 juin 1814 - Louvain 13 juin 1888), dont l'atelier était situé rue de Namur à Louvain, faisait souvent, comme ici, suivre son patronyme de celui de ses illustres ancêtres van den Gheyn, dont la réputation de fondeurs n'était plus à faire.



*Photo de la cloche (1838) au complet.
Vue d'ensemble avec, au milieu, la Vierge à l'Enfant. Inscription avec le millésime et le début de la mention A. L. Van Aerschodt.
Photo prise en 1943. Photothèque IRPA, cliché n° E 001842.*



*Photo détaillée de la cloche (1838).
Vue rapprochée du haut de l'instrument, avec la fin de l'inscription et le millésime.
Photo prise en 1943. Photothèque IRPA, cliché n° E 001843.*

Jean-Joseph Verstappen (page 17 de l'article)

Jean-Joseph Verstappen a été nommé vicaire à Saint-Job le 15 janvier 1840.

* * *

D'autres compléments à notre article suivront, notamment à propos de la chaire de vérité de la première église Saint-Job, et aussi de la maison construite par la Gilde des Escrimeurs bruxellois à Saint-Job.

¹ C'est en 1873 que la paroisse Saint-Lambert d'Heist-op-den-Berg a été érigée en doyenné.

² Soit le 15 pluviôse an VI selon le calendrier révolutionnaire.

³ Cette photo a été publiée dans WAUTERS (Alphonse), *Histoire des Environs de Bruxelles*, rééd., Bruxelles, éditions Culture et Civilisation, 1975, tome X-A, p. 230, ill. n° 361.

Ik Dien, Zei de Politieaan (22)

Fritz Franz Couturier (1914 - 1996)

BEVRIJDING VAN UKKEL

3 september 1944 is een belangrijke dag voor de Ukkelse bevolking geweest. Vroeg in de morgen hoorde men ver kanongebulder en het lawaai van tientallen vliegtuigen van onze bondgenoten. Als ratten vluchtten de Duitsers weg, de enen per vrachtwagen, de anderen met paard en kar, nog anderen per fiets of te voet. Hun wapens hielden zij schietklaar. Allen sloegen de richting van de Brugmannlaan in, naar het Vanderkinderenplein en dan rechts naar de Vanderkinderestraat en zo verder naar Leuven. De roemloze aftocht van een verslagen leger ! Hier en daar wapperde reeds onze driekleur en stilaan kwamen de tongen los. Het opwindend nieuws dat de Canadese tanks in aantocht waren, vervulde de bevolking met hoop en zelfvertrouwen. En in de namiddag gebeurde het. De eerste tanks rolden uit Alseberg aan ; een grote menigte verdrong zich aan het kruispunt van de café de Globe. Toen de voorste tank aan het kruispunt van de Brugmannlaan inreed, naderde uit de richting van de Stallestraat, een Duitse vrachtwagen bezet met vluchtende Duitsers en voorzien van een mitrailleur. Deze wagen werd door onbekenden beschoten waarop de Duitsers onmiddellijk het vuur openden. De bestuurder van de eerste tank werd gedood alsook enkele burgers ; verschillende personen liepen zware verwondingen op. De mensen wierpen zich in aller ijl op de grond of vluchtten als mussen. De politie stonde de slachtoffers bij en voerde ze naar verschillende hospitalen. Ondertussen volgden de ene tank op de andere ; de burgers bestormden hun bevrijders met cadeautjes als blijk van erkentelijkheid. De gevels werden met vlaggen versierd. Ontmaskerde kollaborateurs

werden naar de politiekommissariaten geleid, verhoord en opgesloten. Arrestaties hielden de politie weken lang bezig.

Ukkel herademde maar zou nog zevenmaal het slachtoffer van moordende vliegende bommen worden.

De spanning heeft tot 8 mei 1945 geduurd.

AAANHOUDING VAN EEN SS-OBERSTURMFUHRER

4 september 1944 was de eerste dag na de bevrijding in Ukkel.

Ik had de vorige nacht dienst gedaan, allerlei karweien opgeknapt en ging om 8 uur 's morgens naar huis. Afgemat door de spannende gebeurtenissen legde ik mij te rusten. Om 8.30 uur werd ik door bureu opgebeld die mij zeiden dat een Duitse opperofficier in de Xstraat verscholen zat. Niemand durfde het aan de man uit zijn schuilplaats te halen. Ik trok mijn dienstkleding aan, en weg was ik. Ter plaatse bevond zich een opgehitste menigte die de SS-man allerlei verwensingen toestuurde zonder dat iemand het aandurfde binnen te gaan. Iedereen wist te vertellen dat leden van de SS-formatie nooit hun wapens vrijwillig neerlegden. Ik nam dus de vereiste voorzorgen en laadde een Mausegeweer met vijf patronen. Ik trok het huis binnen en ontdekte in de tuin achter een paar struiken de bibberende SS-man die zich zonder verzet overgaf. Hij was blijkbaar overstuurd door de onverwachte gebeurtenissen.

Toen ik met de gevangene op straat verscheen, werd ik overhoop gelopen door de woedende

menigte die de man trachtte te lynchen. Met de grootste moeite van de wereld heb ik hem naar het politiebureau kunnen brengen.

EEN BRIGADIER ZONDER VAAR NOCH VREES

Agenten geven vaak blijk van moed en zelfopoffering ; Achiël V.H. was er een treffend voorbeeld van. Terwijl de bevrijding van Ukkel zich voltrok, was het enkele hier en daar verscholen fanatieke Duitse soldaten gelukt zich te groeperen om in een laatste poging de gealliëerde troepen weerstand te bieden.

Gezegd wordt dat de Duitser schrikkelijk huishouden wanneer zij groepsgewijze optreden. Op 7 september 1944, meen ik, hadden SS-ers zich in een grot in het Ter Kamerenbos verscholen. Zij waren van kop tot teen gewapend. Dit schrikte brigadier Achiël niet af. Hij zou er op zijn eentje op los gaan. Gewapend – als men het zo noemen mag – met een revolvertje (kaliber 6.35 mm en zonder magazijn) waarvan hij de trekker niet kon overhalen daar zijn vingers te dik waren, stapte hij in uniform op de zeven Duitsers af en met veel gebaren en geroep ontnam hij ze hun wapens : revolvers, handgranaten, en ander oorlogstuig. Hij stelde de gevangenen ter beschikking van de militaire overheden.

Achiël vond dit alles gewone kost.

Voor zijn kranige houding, één tegen zeven, werd hij bij dagorder vermeld.

(Wordt vervolgd.)

VIE DU CERCLE

In memoriam

Nous avons le regret de vous faire part du décès de M. Pierre Olivier, un des membres les plus fidèles et les plus actifs de notre Cercle. Il est décédé le 23 mars 2015 alors qu'il allait atteindre l'âge de 82 ans.

M. Olivier (membre depuis 1974) nous a beaucoup aidés lors des expositions et autres activités organisée par notre Cercle. Il a aussi écrit dans notre revue. Enfin, il faisait partie des participants les plus réguliers à nos visites et promenades et ce jusqu'à tout récemment.

A son épouse et à sa fille, toutes deux aussi souvent présentes à nos activités, nous adressons nos condoléances les plus émues.

Visite guidée de l'exposition « Trésors d'architecture » (29 mars 2015)

Le CIVA, Archives de l'Architecture moderne (rue de l'Ermitage 55 à Ixelles), a, sous le titre de « Trésors d'architecture », organisé une superbe exposition sur la période architecturale s'étendant de l'Art nouveau à l'Expo 58.

La référence aux « Trésors » se justifie parce que l'exposition rassemblait les plus beaux témoignages que le Centre possède sur la création architecturale au XX^e siècle. Celui-ci s'est vu récemment confier les abondantes archives de la société Blaton (active depuis le milieu du XIX^e siècle) dont les plus précieux documents enrichissaient cette exposition. On y trouvait notamment des plans de Victor Horta que l'on croyait perdus.

Le visiteur pouvait ainsi admirer des dessins et projets des principaux architectes belges du XX^e siècle. Il y trouvait aussi d'intéressantes pièces de mobilier, des fragments d'architecture (provenant notamment de la Maison de Peuple de

Bruxelles, œuvre d'Horta) ou d'impressionnantes maquettes (comme celle de la Flèche du Génie civil, construite pour l'Expo 58). Tout aussi spectaculairement, l'exposition se terminait par la reconstitution de cuisines d'avant-garde des années 1950 (Cubex et le Corbusier) et auxquelles nos cuisines d'aujourd'hui doivent beaucoup.

Il est encore important de noter qu'au cours de cette riche exposition, notre commune était régulièrement mentionnée, par la présentation de nombreux immeuble construits sur son territoire ou par l'évocation d'architectes ayant vécu plus ou moins longtemps à Uccle.

C'est ce que n'a pas manqué de rappeler notre guide, Albert Dewalque, qui nous a aussi fait mieux comprendre et admirer l'œuvre de nos grands architectes.

Nous n'étions malheureusement qu'une petite dizaine pour profiter de cette passionnante visite.

Nous avons reçu

Un de nos membres, Marc De Brouwer, a réagi à l'article sur la ferme Demunter paru dans notre précédent numéro, en nous envoyant deux photos du site prises par son père en 1970. Celles-ci complètent ainsi notre petit reportage photographique sur l'évolution de l'ancien hameau du Verrewinkel (avec la ferme et l'ancien café « Au repos »).

NOUVELLES BRÈVES

Cimetière du Dieweg

Le parking du cimetière du Dieweg fait actuellement l'objet d'un réaménagement complet. Les travaux ont commencé le samedi 7 mars 2015 avec l'abattage des anciens tilleuls. Le projet prévoit sur toute la largeur du cimetière une succession de trois emplacements de parking revêtus de pavés et séparés par des terre-pleins dans lesquels seront plantés de nouveaux tilleuls. La commune d'Uccle est le maître d'ouvrage de ce chantier qui a été confié à la firme Eurovia Vinci, de Bruxelles (Anderlecht).

Eglise du Précieux Sang

Comme signalé dans notre numéro précédent, l'église du Précieux Sang, rue du Coq, est menacée par un lotissement. Une pétition a été lancée. Par ailleurs une demande de classement est en cours, à l'initiative de Xavier Retailleau, président du comité de quartier Oxy 15. Notre Cercle s'est joint à cette demande et agira pour soutenir la procédure.

Eglise du Homborch

Ce dimanche 8 mars 2015, l'église Saint-Joseph, parvis Chantecler (au Homborch), fermée depuis plusieurs années, a été solennellement rouverte au culte en présence du bourgmestre d'Uccle et de l'archevêque de Malines-Bruxelles.

Ancien Institut Pasteur

La dernière *Lettre aux habitants* (n° 83, mars 2015) de l'ACQU (Association des Comités de Quartier Ucclois) comprend un important article sur le site de l'ancien Institut Pasteur (rue Engeland 642), menacé par le départ de l'Institut de Santé Publique qui en occupe actuellement les locaux et qui déménagera prochainement à Anderlecht

(Erasmus). L'article contient des propositions pour préserver l'intérêt écologique de ce terrain de 24 hectares qui fait partie de l'ensemble plus vaste du plateau Engeland. Rappelons que ce superbe coin d'Uccle a fait l'objet d'une série d'articles parus dans notre revue (n°220 à 225) sous le nom de « Le vallon de Tetteken Elst à Uccle-Verrewinkel » et dus à notre actuel vice-président Louis Vannieuwenborgh. Il en existe aussi un tiré à part paru en 2009.

Square du Lion

Le projet court de baptiser de ce nom le petit parc situé à l'angle de la chaussée de Saint-Job et de l'avenue de la Chênaie. Le lion n'est autre que la sculpture du lion couché provenant de l'ancien domaine du Coudenborre (chaussée de Saint-Job 479) et déplacé à cet endroit, en 1988, à l'initiative de notre Cercle. Ce projet est défendu par le nouveau comité de quartier, intitulé « Le Coteau du Dieweg », qui s'attache à la zone centrale du versant nord de la vallée du Geleytsbeek, dite aussi de Saint-Job (entre le Dieweg, la rue Basse, la chaussée de Saint-Job et la rue Papenkasteel).

Cfr la dernière *Lettre aux habitants* (n° 83, mars 2015) de l'ACQU (Association des Comités de Quartier Ucclois).

Une maison de Dewin menacée

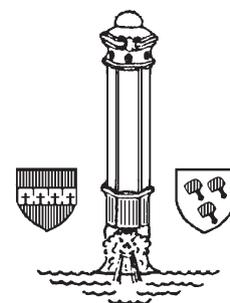
Une villa conçue par l'architecture Jean-Baptiste Dewin est actuellement menacée par un projet de lotissement. Cette maison (ainsi que son parc) est située à Forest, rue Meyerbeer 33, à côté de la rue de la Mutualité.

Pour la préservation du site, une pétition a été lancée à l'initiative du Comité de quartier Meunier, à Forest. Pour plus d'informations, consultez le site : www.notrehistoire.be.

Membres d'honneur

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur †
M. André Gustot, ancien administrateur
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président †
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur †
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier
M. Raf Meurisse, ancien administrateur
M. Jean Lhoir, ancien éditeur d'Ucclensia



Ouvrages édités par le Cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	4 euros
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 euros
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle	2 euros
Catalogue de l'exposition sur la seigneurie de Carloo (français + néerlandais)	2 euros
Catalogue de l'exposition sur Uccle en cartes et plans (français + néerlandais)	2 euros
Le vallon du Tetteken Elst	5 euros

Editeur responsable : Patrick Ameeuw, rue du Repos, 79, 1180 Bruxelles.

